

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

DAGRI**1. Projet de construction et d'exploitation d'une minoterie par la société Atlantic Moulin Bénin (AMB) SA dans la Zone Industrielle de Glo-Djigbé au Bénin****I. Objet**

Le projet a pour objet, la construction et l'exploitation d'une minoterie d'une capacité nominale de 90 000 tonnes de blé par an.

II. Objectifs

Les objectifs du projet sont de : (i) promouvoir la transformation locale du blé en vue de réduire les importations de farine de blé ; (ii) produire en moyenne, 52 000 tonnes de farine de blé et (iii) contribuer à la sécurité alimentaire.

III. Justification

Le projet est justifié par l'existence d'un marché en croissance de la farine de blé au Bénin.

Par ailleurs, outre son insertion dans le Plan stratégique DJOLIBA, notamment l'axe n°2 « Contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé », le projet contribuera également à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) n° 8 « promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable » et n° 9 « mettre en place une infrastructure résiliente et promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ».

IV. Coûts et financement

Le coût total du projet est de 17 289 M FCFA. Son schéma de financement se présente comme suit par bailleurs :

- BOAD (6 000 M FCFA) ;
- AMB SA (6 225 M FCFA) et
- Banques locales (5 064 M FCFA).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

2. Projet de mise en place d'un prêt à court terme en faveur de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) SA pour le financement partiel de la campagne cotonnière 2022-2023 au Mali**I. Objet**

L'opération a pour objet, le financement partiel de la campagne cotonnière 2022-2023 de la CMDT dont les besoins pour l'achat de coton graine, le transport, l'égrenage et la commercialisation du coton fibre, sont estimés à 120 milliards de FCFA.

II. Objectif

L'objectif visé est de contribuer à l'achat et à la transformation d'environ 526 000 tonnes de coton graine en coton fibre (220 695 tonnes) au titre de la campagne 2022-2023.

III. Justification

L'opération se justifie par : (i) l'importance de la filière coton dans l'économie malienne et (ii) l'orientation stratégique de la BOAD visant à soutenir les chaînes de valeur agricoles des pays de l'UEMOA.

Par ailleurs, le projet s'inscrit dans l'axe 2 du plan DJOLIBA « contribution à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé », pour une pondération 100%.

IV. Coûts et financement

Le coût total de l'opération est estimé à 120 000 M FCFA. Il est financé à hauteur de 5 000 M FCFA par la BOAD et le reste par un pool bancaire local et offshore.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

3. Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS) au Togo**I. Objet**

Le projet a pour objet la réalisation d'activités intégrées : (i) de reboisement, (ii) d'aménagement de périmètres agricoles et maraîchers et de points d'eau pastoraux, (iii) de construction de retenues d'eau, de marchés à bétail, de parcs de vaccination et de pistes rurales, (iv) de promotion de centres intégrés et de groupements de services conseil jeune et (v) de renforcement de capacités et de mise en place de technologies et de services climatiques, en vue du renforcement de la résilience des populations de la région des Plateaux du Togo.

La contribution de la Banque permettra de réaliser notamment : 13 retenues d'eau, 18 points d'eau potable, 40 ouvrages d'hydraulique pastorale, 280 km de pistes rurales, 2 000 ha de terres agricoles restaurées et 1 600 ha de terres de pâturage restaurées, 50 ha de périmètres fourragers, 500 biodigesteurs, 250 kits d'énergie solaire et l'équipement de 10 maisons du paysan.

II. Objectifs

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de sa zone d'intervention.

III. Justification

Le P2-PR2S-Togo, trouve sa justification dans les considérations suivantes : i) contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté et ii) contribution à la résilience aux changements climatiques des productions agro-sylvo-pastorales.

Le projet est également en cohérence avec le Plan Stratégique Djoliba 2021-2025 de la BOAD, notamment : (i) l'Axe 1 : renforcer l'intégration régionale à hauteur de 20% ; (ii) l'Axe 2 : contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé de l'UEMOA à proportion de 30% et (iii) l'Axe 3 : renforcer la résilience au changement climatique pour 50%.

IV. Coûts et financement

Le coût total du projet, y compris les imprévus, est évalué à 21 021 M FCFA HT. Il sera financé à concurrence de 10 000 M FCFA (48%) par la BOAD, 3 543 M FCFA (17%) par le Fonds climatique Canada-Banque africaine de développement (CACF), 6 393 M FCFA (30%) par le Groupe de la BAD, 204 M FCFA (1%) par les bénéficiaires et 881 M FCFA (4%) par l'Etat togolais.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

4. Projet de mise en place d'un prêt à court terme en faveur de la société Ivory Cocoa Products (ICP) SA pour le financement partiel de la campagne de cacao 2023-2024 en Côte d'Ivoire**I. Objet**

Le projet a pour objet, la mise en place d'un prêt à court terme pour un montant de 10 000 M FCFA en faveur de la société ICP SA, pour l'achat de fèves de cacao au titre de la campagne 2023-2024, et leur transformation en produits semi-finis.

II. Objectifs

L'objectif visé est de financer l'achat d'environ 10 000 tonnes de fèves de cacao au titre de la campagne 2023-2024.

III. Justification

L'opération se justifie par (i) l'existence d'un marché international des produits semi-finis à base de cacao (masse, beurre, poudre et tourteau); (ii) la disponibilité de la matière première dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial et (iii) les atouts de la société ICP SA sur un marché en expansion, avec un contrat de vente de la production, signé avec la société THEOBROMA.

Par ailleurs, le projet s'inscrit dans l'axe 2 du plan Djoliba « contribution à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé », pour une pondération 100%.

IV. Coûts et financement

- BOAD : Dix (10) milliards FCFA sous la forme de crédit de trésorerie
- BGFIBank Côte d'Ivoire : Six (06) milliards FCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

5. Projet d'implantation et d'exploitation d'une unité de production d'eau minérale et de boissons non alcoolisées par la Société Africaine de Boissons Aromatisées (SABA) Ivoire Sa à Bonoua en Côte d'Ivoire**I. Objet**

Le projet a pour objet, l'implantation et l'exploitation de trois (03) lignes de production d'une capacité nominale annuelle globale de 150 000 hl (eau, jus de fruits et boissons gazeuses) par la société SABA Ivoire.

II. Objectifs

L'objectif du projet est la production annuelle de 25 000 hl de jus de fruits, 60 000 hl d'eau minérale et 35 000 hl de boissons gazeuses, représentant environ 80% de la capacité nominale de l'unité.

III. Justification

Le projet se justifie par (i) sa contribution à l'atteinte des objectifs du Plan National de Développement (PND 2021-2025) de la Côte d'Ivoire à travers la promotion de l'industrie de transformation ; (ii) l'existence d'un marché porteur, caractérisé par une croissance de la consommation (boissons, jus et eau) et (iii) son insertion dans le Plan DJOLIBA, notamment en son axe 2 « contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé ».

IV. Coûts et financement

Le coût total du projet estimé à 25 627 M FCFA, est financé à hauteur de 7 000 M FCFA par la BOAD (27,31%), 8 377 M FCFA par les banques locales (32,69%) et 10 250 M FCFA sur fonds propres (40%).

FICHES DES PROJETS FINANÇÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

6. Projet d'Urgence de renforcement de la résilience des acteurs du secteur agricole (PUR KEBUR) en République de Guinée-Bissau**I. Objet**

Le projet a pour objet : (i) d'apporter une assistance alimentaire d'urgence de 12 000 tonnes de vivres en faveur des populations vulnérables et (ii) d'intensifier la production rizicole et maraichère sur une superficie cumulée de 15 000 ha, à travers la mise à la disposition de petits producteurs d'intrants et d'équipements de mécanisation agricole notamment des tracteurs, motoculteurs et moissonneuses-batteuses. En outre, il est prévu l'acquisition de décortiqueuses, vanneuses, épierreuses et batteuses en vue de la valorisation de la production ainsi que la construction de trois (03) magasins de stockage d'une capacité cumulée de 20 000 tonnes.

II. Objectifs

L'objectif global du projet est de contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire au niveau national. Il vise spécifiquement à faciliter l'accès des populations vulnérables cibles aux facteurs de production en vue de générer une production vivrière additionnelle annuelle de 53 000 tonnes de riz paddy et de 2 000 tonnes de produits maraîchers.

III. Justification

Il trouve sa justification dans les considérations suivantes : (i) insertion dans le Programme SONGTAABA 2022-2024 ; (ii) insertion dans le Compact National d'Approvisionnement de Produits Agricoles et Alimentaires 2023-2025 et (iii) contribution à l'autosuffisance en riz et à la sécurité alimentaire.

IV. Coûts et financement

Le coût est évalué à 25 000 M FCFA HT, soit 27 823 M FCFA TTC, sera entièrement financé par la BOAD, comme suit :

- 15 000 M FCFA sur le programme SONGTAABA (bonifié) ;
- 10 000 M FCFA sur le FDC.

FICHES DES PROJETS FINANÇÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

7. Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS) au Niger**I. Objet**

Le projet a pour objet, la réalisation d'activités intégrées : (i) de reboisement, (ii) d'aménagement de périmètres agricoles et maraîchers et de points d'eau pastoraux, (iii) de construction de retenues d'eau, de marchés à bétail, de parcs de vaccination et de pistes rurales, (iv) de promotion de centres intégrés et de groupements de services conseil jeune et (v) de renforcement de capacités et de mise en place de technologies et de services climatiques, en vue du renforcement de la résilience des populations de la zone d'intervention du projet.

La contribution de la Banque permettra notamment : i) la construction de 06 seuils d'épandage et de 08 mares agro-pastorales, ii) l'aménagement de 1 300 ha de périmètres irrigués et de 300 ha de périmètres hydroagricoles en amont et aval des seuils, iii) la réalisation de 40 km de pistes de desserte des principaux bassins de production, iv) la construction de 750 mètres linéaires de digues de protection de villages et de périmètres et v) l'acquisition d'intrants pour la première mise en valeur de 3 000 ha de périmètres irrigués.

II. Objectifs

L'objectif global du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie et de sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de sa zone d'intervention. De manière spécifique, il vise à : i) accroître, sur une base durable et résiliente, la productivité et les productions agro-sylvo- pastorales et halieutiques ; (ii) accroître les revenus tirés des chaînes de valeurs agro-sylvo- pastorales et halieutiques ; (iii) fournir l'accès à l'eau et l'électricité aux populations des zones du projet et soutenir l'utilisation productive de l'énergie en combinant les chaînes de valeur agriculture – irrigation – énergie ; (iv) contribuer à l'atténuation du changement climatique dans le domaine des bioénergies et (v) renforcer les capacités adaptatives des populations par une meilleure maîtrise des risques climatiques.

III. Justification

Le projet trouve sa justification dans les considérations ci-après : i) la nécessité de consolider les acquis du projet 1 du P2RS au Niger ; ii) le renforcement de la résilience des ménages vulnérables et la lutte contre la pauvreté et (iii) la contribution à la protection de l'environnement et à l'adaptation au changement climatique.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

Le projet s'insère dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES) du Niger pour la période 2022-2026. Il est également en cohérence avec le Plan Stratégique Djoliba 2021-2025 de la BOAD, notamment : (i) l'Axe 1 : renforcer l'intégration régionale à hauteur de 20% ; (ii) l'Axe 2 : contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé de l'UEMOA à proportion de 30% et (iii) l'Axe 3 : renforcer la résilience au changement climatique pour 50%.

IV. Coûts et financement

Le coût total hors taxes du projet, de 39 416 M FCFA, sera financé à concurrence de 16 000 M FCFA (40,6%) par la BOAD, 21 200 M FCFA (53,8%) par la BAD, 1 156 M FCFA (2,9%) par les bénéficiaires et 1 060 M FCFA (2,7%) par l'Etat du Niger.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

8. Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS) au Sénégal**I. Objet**

Le projet a pour objet, la réalisation d'activités intégrées : (i) de reboisement, (ii) d'aménagement de périmètres agricoles et maraîchers et de points d'eau pastoraux, (iii) de construction de retenues d'eau, de marchés à bétail, de parcs de vaccination et de pistes rurales, (iv) de promotion de centres intégrés et de groupements de services conseil jeune et (v) de renforcement de capacités et de mise en place de technologies et de services climatiques, en vue du renforcement de la résilience des populations de la zone d'intervention du projet.

La contribution de la BOAD permettra notamment : i) l'aménagement hydro-agricole de 640 ha en périmètres irrigués villageois et en périmètres maraîchers communautaires, ii) la restauration mécanique et biologique de 2 000 ha de terres agricoles et de pâturages dégradés, iii) la réalisation de 20 infrastructures de mobilisation d'eau , iv) la construction de 40 km de pistes rurales ; v) l'aménagement de 100 km de pare-feu et de 250 ha de couloirs de passage et vi) l'installation d'unités de production et de transformation agro-sylvo-pastorales et halieutiques en vue de la promotion de chaînes de valeurs. Il est également prévu la construction d'infrastructures socio-économiques, sanitaires et d'adduction d'eau potable.

II. Objectifs

L'objectif global du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie et de sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de sa zone d'intervention. De manière spécifique, le projet vise à : (i) accroître, sur une base durable et résiliente, la productivité et les productions agro –sylvo – pastorales et halieutiques, (ii) accroître les revenus tirés des chaînes de valeurs agro –sylvo –pastorales et halieutiques et (iii) renforcer les capacités adaptatives des populations par une meilleure maîtrise des risques climatiques.

III. Justification

Le projet trouve sa justification dans les considérations suivantes : i) contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté et ii) contribution à la résilience aux changements climatiques des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

Le projet s'insère dans le Plan Sénégal Émergent (PSE 2014-2035) qui constitue le cadre de référence pour la transformation structurelle de l'Économie et la Croissance du Sénégal. Il est également en cohérence avec le Plan Stratégique Djoliba 2021-2025 de la BOAD, notamment : (i) l'Axe 1 : renforcer l'intégration régionale à hauteur de 20% ; (ii) l'Axe 2 : contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé de l'UEMOA à proportion de 30% et (iii) l'Axe 3 : renforcer la résilience au changement

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

climatique pour 50%.

IV. Coûts et financement

Le coût total hors taxes du projet, de 21 453 MFCFA, sera financé à concurrence de 11 000 MFCFA (51%) par la BOAD, 4 712 MFCFA (22%) par le FAD, 4 712 MFCFA (22%) par le Fonds pour le Climat de la Banque Africaine de Développement et du Canada, 430 MFCFA (2%) par les Bénéficiaires et 599 MFCFA (3%) par l'Etat sénégalais.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

9. Projet de développement des infrastructures agricoles et de désenclavement de la basse et moyenne vallée de l'Ouémé (PDIAD – BMVO) en République du Bénin**I. Objet**

Le projet a pour objet : (i) l'aménagement de sept (07) périmètres irrigués totalisant 2 155 ha dans la Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé dans les Communes des Aguégus (2 sites), d'Adjohoun (2 sites) et de Dangbo (3 sites) ; (ii) l'aménagement de pistes et de digues d'accès aux périmètres à aménager totalisant 120 km et (iii) la construction de 04 ouvrages de franchissement de 270 m de portée globale pour l'interconnexion des rives gauche et droite du fleuve Ouémé au niveau d'Adjohoun. Il est également prévu du renforcement de capacités des bénéficiaires et des appuis institutionnels aux structures impliquées dans la mise en œuvre du projet.

Le financement de la BOAD permettra notamment : (i) l'aménagement de 1 000 ha de périmètres irrigués ; (ii) la construction de 100 étangs piscicoles et (iii) la promotion de chaînes de valeur agricoles à travers des appuis en vue de l'amélioration de la productivité, la réduction des pertes post-récolte, la transformation agro-alimentaire et la commercialisation des produits.

II. Objectifs

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des conditions de vie des populations ciblées dans la vallée de l'Ouémé, par l'aménagement de périmètres irrigués, la réalisation de pistes d'accès et d'ouvrages de franchissement ainsi que la construction d'infrastructures socio-économiques.

De manière spécifique, le projet vise à : (i) accroître d'au moins 60% les productions agricoles et halieutiques de la zone du projet, sur une base durable et résiliente ; (ii) diversifier et accroître d'au moins 50% les revenus tirés des chaînes de valeurs agricoles et halieutiques ; (iii) désenclaver la zone du projet pour faciliter la commercialisation des produits et (iv) renforcer les capacités adaptatives des populations aux risques climatiques.

III. Justification

Le projet trouve sa justification dans les considérations ci-après : (i) contribution au désenclavement de la vallée de l'Ouémé et à l'adaptation des populations aux changements climatiques et (ii) contribution à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

Le projet s'insère dans le Programme d'Actions du Gouvernement de deuxième génération (PAG2 2021-2026). Il est également en cohérence avec le Plan Stratégique Djoliba 2021-2025 de la BOAD, notamment : (i) l'Axe 2 : contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé de l'UEMOA à proportion de 40% et (ii) l'Axe 3 : renforcer la résilience au changement climatique pour 60%.

IV. Coûts et financement

Le coût total hors taxes du projet, de 95 000 M FCFA, sera financé à concurrence de 28 000 M FCFA (29,5%) par la BOAD, 65 600 M FCFA (69,0%) par la BID ou autres PTF, 1 400 M FCFA (1,5%) par l'Etat béninois.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

10. Projet d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PU-ASA) en République de Côte d'Ivoire**I. Objet**

Le projet a pour objet, l'acquisition de : (i) 200 000 rejets parés et 3 000 000 vivo plants de banane plantain ; (ii) 500 000 boutures de manioc de masse ; (iii) 2 000 tonnes d'engrais en faveur des filières banane plantain et maraichère ; (iv) 400 tonnes de semences maraichères de qualité et (v) 200 cages flottantes au profit des pisciculteurs ainsi que la remise en état de 350 fermes piscicoles.

II. Objectifs

L'objectif global du projet est : (i) de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables dont une majorité constituée de jeunes et de femmes, tout en réduisant la pauvreté en milieu rural et (ii) d'améliorer la couverture des besoins nationaux en produits agricoles et aquacoles.

Les objectifs spécifiques sont : (i) d'améliorer l'accès à des facteurs de production et des technologies agricoles innovantes à rendement élevé ; (ii) d'appuyer la transformation et la valorisation des produits des filières ciblées ; (iii) de renforcer les circuits de distribution et de commercialisation des produits du projet ; (iv) de renforcer les capacités de production d'alevins et (v) d'améliorer l'accès des pisciculteurs à des aliments pour poisson de qualité.

III. Justification

Le projet se justifie de par : (i) son insertion dans le Programme SONGTAABA 2022-2024 ; (ii) sa contribution à l'atteinte des Objectifs du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 et (iii) sa contribution à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

Le projet s'insère dans le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) 2ème génération (2018-2025) de la Côte d'Ivoire et trouve un ancrage dans le plan Djoliba 2021-2025 de la BOAD, notamment : (i) l'Axe 1 : renforcer l'intégration régionale à hauteur de 10% ; (ii) l'Axe 2 : contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé de l'UEMOA à proportion de 60% et (iii) l'Axe 3 : renforcer la résilience au changement climatique pour 30%.

IV. Coûts et financement

Le coût total hors taxes du projet estimé à 13 400 M FCFA, sera entièrement financé par la BOAD.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

DERN**11. Financement partiel du projet d'alimentation en eau potable de la ville d'Abidjan par la construction d'une usine de traitement de 150 000 m³/j sur la lagune Aghien et d'un réseau de distribution associé, en république de Côte d'ivoire****1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet global a pour objet, la (i) construction d'une usine de production d'eau potable d'une capacité totale de 150 000 m³/j à partir de la lagune Aghien et d'un réseau de canalisations associées avec la construction de deux châteaux d'eau de 5 000 m³ chacun, la réalisation de 3,5 km de canalisations de refoulement d'eau brute, 6 km de canalisations de rejet d'eau non traitée, 8 km de canalisations d'adduction d'eau potable et 4,075 km de réseau de distribution, (ii) la réalisation de 6,8 km de voie bitumée en 2x1 voie (Cocody cité SIR - Anyama débarcadère) et (iii) la construction de trois lignes électriques Moyenne Tension de 17,5 km de long.

Le financement de la Banque est destiné à i) la réalisation du réseau de distribution ; ii) à la construction de la voie d'accès et iii) la réalisation de la 3ème ligne électrique.

L'objectif global du projet est d'assurer, de façon durable, l'approvisionnement en eau potable en quantité suffisante des populations du District Autonome d'Abidjan (DAA), notamment celles des Communes de Cocody, de Bingerville, d'Adjamé, d'Attécoubé, d'Abobo, de Yopougon et du Plateau.

Plus spécifiquement, le projet vise : i) la production supplémentaire d'eau potable de 150 000 m³/j à compter de janvier 2024 ; ii) l'apport d'une capacité de stockage supplémentaire de 10 000 m³ ; iii) la réalisation de 21,575 km de canalisations d'adduction et de distribution d'eau potable ; iv) le raccordement des deux châteaux d'eau à la station de traitement par la réalisation de 6,8 km de voie bitumée (Cocody cité SIR - Anyama débarcadère) en 2x1 voies et v) le raccordement de la station de traitement au réseau électrique national par la construction de trois lignes électriques Moyenne Tension de 17,5 km.

La réalisation du projet contribuera à l'atteinte de trois (03) objectifs de développement majeurs à savoir : (i) l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie ; (ii) la contribution à l'augmentation du volume d'eau produit et du nombre de consommateurs desservi ; (iii) la création d'emplois et (iv) la création de richesse.

Ainsi, les principaux résultats de développement attendus de la mise en œuvre et de l'exploitation des ouvrages à mettre en place sont : (i) au niveau de l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie, la réduction du taux de prévalence des maladies d'origine hydrique diminue de 68% en 2026 ; (ii) la contribution à l'augmentation du volume d'eau produit et du nombre de consommateurs desservi, 930 000 m³ d'eau sont produites par jour en 2021 et 1 080 000 m³ en 2030, et 1,67 millions de personnes ont accès à une source d'eau améliorée ; (iii) au niveau de la contribution à la création d'emplois, 750 emplois sont créés au cours de la mise en œuvre du projet, 60 emplois directs sont créés au cours de l'exploitation du projet et au moins 377 emplois indirects et induites sont générés à travers la réalisation du projet et (iv) au niveau de la contribution à la création de richesses additionnelles, au moins 8 408 MFCFA.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par les considérations suivantes : i) nécessité de valoriser les eaux

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

de surface et de diversifier la source de production d'eau potable ; ii) contribution à la satisfaction des besoins en eau potable des populations de la ville d'Abidjan ; iii) contribution à la réduction du taux de prévalence des maladies d'origine hydrique et iv) contribution à l'atteinte des objectifs du Plan National de Développement (PND 2021-2025) et des Objectifs de Développement Durable (ODD).

3. DESCRIPTION DES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet comporte les sept (07) composantes ci-après : i) EPC Usine de production ; ii) EPC Réseau de distribution ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) maîtrise d'ouvrage déléguée ; v) mesures environnementales et sociales ; vi) Suivi évaluation et vii) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet, établi sur la base de la consistance des travaux et des prestations à réaliser, est de 140 518 MFCFA, y compris les imprévus pour hausse des prix. Le coût total toutes taxes comprises du projet est de 165 811 MFCFA. Il est financé comme suit : i) d'Israel Discount Bank (IDB) (102 946 MFCFA) ; BOAD (22 300 MFCFA) ; SGCI (14 517 MFCFA) et ii) Etat ivoirien (755 MFCFA).

Les composantes « audit technique et financier » et « suivi évaluation » ne font pas parties du marché d'avenant signé entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la société FLUENCE WATER ISRAEL et qui s'élève à 31 755 MFCFA.

Le montant du marché de base, qui s'élève à 108 008 MFCFA, a été mobilisé par le Ministère de l'Economie et des Finances de Côte d'Ivoire auprès d'Israel Discount Bank (IDB) et de la Société Générale Côte d'Ivoire (SGCI) dans le cadre d'un mandat d'arrangement, pour respectivement de 102 947 MFCFA et 5 062 MFCFA.

Dans la perspective de la mobilisation du montant du financement de l'avenant (réseau de distribution, voie d'accès et ligne électrique), soit 31 755 MFCFA, FLUENCE WATER ISRAEL LTD a mandaté la SGCI et la BOAD à l'effet de syndiquer les fonds sur le marché bancaire local ou international.

Le financement de l'avenant sera structuré comme suit : (i) 9 455 MFCFA seront mobilisés par les équipes de syndication de la SGCI, (ii) 22 300 MFCFA seront confiés à la BOAD sous forme de prêt direct d'égal montant, dans le cadre du projet et (iii) 755 MFCFA financés par l'Etat.

Les coûts liés aux travaux objet de l'avenant concernent les sous composantes « travaux de construction de la liaison électrique », « travaux de routes et bitumes », « travaux de réseau » et « travaux de raccordement d'équipements de régulation ». S'agissant des composantes contrôle et surveillance des travaux et maîtrise d'ouvrage déléguée, l'avenant prend en compte le complément de la rémunération prévue dans le cadre du marché de base ainsi que les coûts des prestations complémentaires liées aux travaux de l'avenant.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

12. Financement partiel du projet d'implantation d'une aciérie par la Société Côte d'Ivoire Sidérurgie (CIS SA) a Abidjan en république de Côte d'Ivoire

1. OBJET ET OBJECTIFS

Le projet a pour objet, l'implantation d'une aciérie comprenant un four de préchauffage des billettes et un laminoir d'une capacité de 300 000 tonnes par an.

L'objectif visé est la contribution à l'amélioration de l'accès au fer à béton et au fil machine, pour le secteur des bâtiments et travaux publics en Côte d'Ivoire. Les objectifs spécifiques du projet sont de produire et commercialiser 96 900 tonnes de fer à béton et 145 350 tonnes de fil à machine par an, à partir de l'année 4, année de croisière, soit un taux d'utilisation de la capacité de production de 85%.

Les principaux résultats de développement du projet sont : (i) la contribution à la création de richesses, avec au moins 3 701 MFCFA de valeur ajoutée indirecte et induite par an et 5 707 MFCFA de valeur ajoutée générée directement par la société CIS et (ii) la contribution à la création d'emplois, avec 500 emplois directs, 145 emplois permanents ainsi qu'au moins 1 046 emplois indirects et induits.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par : i) la disponibilité de la matière première et la maîtrise du circuit d'approvisionnement et ii) l'existence d'un marché porteur pour les produits ferreux en Côte d'Ivoire.

3. DESCRIPTION DES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet comporte les douze (12) composantes ci-après : i) Frais préliminaires ; ii) Terrain ; iii) Contrat fourniture usine (contrat EPCM) ; iv) Autres équipements et matériels ; v) Transport , Assurances et droits de douanes ; vi) Travaux de Génie Civil, agencements installations et Assemblage ; vii) Raccordement Energies, eau et fourniture de gaz butane ; viii) Gestion du projet et assistances techniques ; ix) Contrôle et surveillance des travaux et contrôle technique ; x) Mesures Environnementales et sociales ; xi) Besoin en fonds de roulement et xii) imprévus.

4. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet est évalué à 41 782 MFCFA HT et est financé comme suit :

	Montant (M F CFA)	Taux d'intérêt (HT)	Durée (ans)	Différé (mois)
FONDS PROPRES	16 282			
<i>Capital</i>	1 500			
<i>Compte Courant Associés</i>	14 782			
BOAD	10 000	6,95%	10	36
SGCI	12 000	7,15%	8	24
Banques Locales (BFR)	3 500	5%	4	0

Le montant de l'emprunt fait l'objet d'un crédit syndiqué, arrangé par la SGCI. L'intervention de la BOAD d'un montant de 10 000 M F CFA sera affectée au financement partiel des composantes « Contrat Fourniture et installation équipement Usine », « autres matériels et équipements », « gestion du projet et assistance

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

technique », « contrôle et surveillance des travaux et contrôle technique » et « mesures environnementales et sociales.

Le reste du financement du projet sera couvert par la SGCI, pour un montant de 12 000 MFCFA et Coris Bank Côte d'Ivoire et la Société Ivoirienne de Banque (Filiale de Attijariwafa bank), au titre du BFR, estimé à 3 500 MFCFA.

5. SITUATION DE L'EXECUTION

Le Conseil d'Administration de la BOAD a accordé en sa session du 20 novembre 2023, un prêt d'un montant de 10 000 MFCFA pour le financement partiel du projet.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

13. Financement partiel du projet d'approvisionnement en eau potable dans les localités fragiles (PAEP-LF) au Burkina Faso**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, la réalisation de i) 50 forages positifs à gros débit et ii) 10 systèmes d'Alimentation en Eau Potable (AEP) ainsi que 85 mini adductions d'eau potable (mini AEP), à travers la réalisation de : (a) 95 systèmes d'exhaure ; (b) 416 319 ml de canalisations d'adduction et de distribution d'eau potable ; (c) 95 châteaux d'eau d'une capacité totale de 1 705 m³ et (d) 343 bornes fontaines et 1 513 branchements promotionnels. Les ouvrages vont desservir 144 localités réparties dans 11 régions que sont la Boucle du Mouhoun, les Cascades, le Centre, le Centre-Est, le Centre Nord, le Centre-Ouest, le Centre-Sud, les Hauts Bassins, le Nord, le Plateau Central et le Sud-Ouest.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'accès à l'eau potable des populations en milieu rural au Burkina Faso, plus précisément dans les localités fragiles (les zones à défi sécuritaire et les zones à hydrogéologie difficile).

Plus spécifiquement, le projet vise à i) accroître la production et le stockage d'eau potable de la zone du projet respectivement de 7 000 m³/j et 1 700 m³ et ii) desservir une population supplémentaire d'environ 174 000 habitants en 2025 et 201 000 habitants à l'horizon 2030.

La réalisation du projet contribuera à l'atteinte de trois (03) objectifs de développement majeurs à savoir : (i) la création de richesses ; (ii) la création d'emplois et (iii) l'accroissement de la production d'eau potable et l'amélioration de l'accès à une source d'eau améliorée. Ainsi, les principaux résultats de développement attendus de la mise en œuvre et de l'exploitation des ouvrages à mettre en place sont : (i) au niveau de la contribution à la création de richesses additionnelles, au moins 7 490 MFCFA de valeur ajoutée indirecte et induite est générée par an et au moins 267 MFCFA de recettes fiscales indirectes et induites sont générées par an ; (ii) au niveau de la contribution à la création d'emplois, 450 emplois sont créés au cours de la mise en œuvre du projet, 400 emplois directs sont créés au cours de l'exploitation du projet et au moins 204 emplois indirects et induits sont générés à travers la réalisation du projet et (iii) au niveau de l'accroissement de la production d'eau potable et de l'amélioration de l'accès à une source d'eau améliorée, 7 000 m³ d'eau sont produits par jour et environ 174 000 habitants ont accès à une source d'eau améliorée en 2024 et 201 000 habitants en 2030.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par les considérations suivantes : i) la contribution à l'amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural, notamment dans les localités fragiles ; ii) l'insertion dans le Plan National de Développement Economique et Social 2021-2025 (PNDES II) et la contribution à l'atteinte des objectifs du Plan d'Actions pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) et iii) la cohérence avec les objectifs du Programme SONGTAABA.

3. DESCRIPTION DES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet comporte les sept (07) composantes ci-après : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) maîtrise d'œuvre sociale ; v) gestion de projet

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

; vi) mesures environnementales et sociales et vii) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet, établi sur la base de la consistance des travaux et des prestations à réaliser, est de 11 612 MFCFA, y compris 5% d'imprévus physiques et 3% de provision pour hausse des prix. Le coût total toutes taxes comprises du projet est de 13 819 MFCFA. Il est financé comme suit : i) BOAD (11 000 MFCFA) et ii) Etat burkinabè (612 MFCFA).

Le prêt de la Banque servira à financer entièrement les composantes « Travaux » ; « Contrôle et surveillance des travaux » ; « Maitrise d'œuvre sociale » ; « Mesures environnementales et sociales » et « Audit technique et financier », et partiellement la composante « Gestion de projet ». La contrepartie de l'État couvre entièrement la composante « Etudes » et partiellement la composante « Gestion de projet ».

5. SITUATION DE L'EXECUTION

Le Conseil d'Administration de la BOAD a accordé en sa session de 08 mai 2023, un prêt d'un montant de 11 000 MFCFA pour le financement partiel du projet. Le Contrat de prêt a été signé le 13 octobre 2023.

La levée des conditions d'entrée en vigueur du prêt est en cours. Il s'agit notamment de la réception et à la satisfaction de la Banque de : i) l'engagement de l'Etat burkinabè à contribuer au financement du coût hors taxes du projet pour un montant (hors coût de la sous-composante « Etudes détaillées du projet ») de cinq cent douze millions (512 MFCFA) et à prendre en charge tout dépassement du coût du projet, ainsi que l'ensemble des taxes, impôts et droits de douanes sur tous les biens et services nécessaires au projet et ii) l'Avis juridique certifiant que l'Accord de Prêt a été régulièrement autorisé ou ratifié par l'Emprunteur et qu'il a force obligatoire vis-à-vis de lui.

La levée des conditions suspensives au premier décaissement est également en cours.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

14. Garantie partielle d'une facilité à court terme octroyée par la Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI) à la compagnie ivoirienne d'électricité (CIE)**1. OBJET ET OBJECTIFS**

L'opération a pour objet la mise en place par la BOAD d'une Garantie partielle à première demande de 15 000 MFCFA, en couverture d'une facilité de crédit d'un montant de 20 000 MFCFA octroyée par la BACI à la CIE, pour le financement de ses besoins d'exploitation. Dans le cadre de ladite opération, le donneur d'ordre de la garantie est la CIE et le bénéficiaire, la BACI.

L'objectif visé est de permettre le financement à court terme des besoins de trésorerie de la CIE, en vue de régler notamment les factures des IPP (producteurs indépendants d'électricité) et des fournisseurs de gaz naturel.

2. JUSTIFICATION

La participation de la Banque à l'opération se justifie par les considérations essentielles ci-après : (i) la nécessité d'assurer aux IPP et aux fournisseurs de gaz naturel le paiement à bonne date de leurs factures sur la CIE et (ii) le soutien de la BOAD au secteur de l'énergie en Côte d'Ivoire.

3. DESCRIPTION DES COMPOSANTES, COUT ET FINANCEMENT

L'opération consiste à garantir partiellement une facilité de trésorerie d'un montant de 20 000 MFCFA à mettre en place par la BACI en faveur de la CIE, pour le financement partiel de ses besoins d'exploitation.

Dans une logique de partage de risque, la BACI a invité la BOAD à participer à la transaction. A ce titre, un montant de 15 000 MFCFA a été sollicité de la BOAD, en tenant compte d'une prise de risque nette de 5 000 MFCFA par la BACI. Ainsi, la BOAD émettra une garantie de 15 000 MFCFA d'une validité de deux ans (02) ans au titre de la facilité de trésorerie de 20 000 MFCFA, à mettre en place par la BACI en faveur de la CIE.

Dans le cadre de l'opération, la BOAD mettra en place une ligne de crédit à court terme relais pour couvrir les montants, en cas d'appel de la garantie. Ces tirages en trésorerie devront être remboursés sur une maturité de trois (03) mois maximum et ce, dans la limite de la validité de la garantie de la Banque.

4. SITUATION DE L'EXECUTION

Le Conseil d'Administration de la BOAD a accordé en sa session de mars 2023, à la Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI) une garantie à court terme d'une validité de deux (02) ans, de 15 000 MFCFA, en couverture partielle de la facilité de crédit de 20 000 MFCFA mise en place par la BACI en faveur de la CIE, dans le cadre du règlement partiel des factures d'énergie des producteurs indépendants d'électricité et des fournisseurs gaziers.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

15. Projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 20 MWC par la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a Koudougou au Burkina Faso**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, la construction d'une centrale solaire photovoltaïque d'une puissance de 20 MWC et de ses ouvrages d'évacuation, dans la ville de Koudougou à environ 100 km de Ouagadougou, dans la région du Centre-Ouest au Burkina Faso.

L'objectif global du projet est de contribuer au renforcement des Energies nouvelles et Renouvelables (EnR) dans le mix énergétique et à la réduction des coûts de production de l'énergie.

Les objectifs spécifiques du projet sont : (i) augmenter la capacité installée de 20 MWC ; (ii) contribuer à l'atteinte de l'objectif de 15% d'EnR dans le mix énergétique à l'horizon 2025 et (iii) augmenter le taux d'accès des populations à l'électricité.

Les principaux résultats de développement du projet, attendus pendant la phase d'exploitation des ouvrages sont : (i) au niveau de la contribution à la production nationale d'énergie, 30,45 GWh d'énergie électrique est produite en moyenne chaque année ; (ii) au niveau de l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie, 17 500 ménages supplémentaires ont un accès renforcé à l'électricité et l'émission de gaz à effet de serre est réduite de l'équivalent de 18 000 tonnes CO₂ par an ; (iii) au niveau de la participation à la création d'emplois, 200 emplois au cours de la mise en œuvre du projet, 11 emplois directs au cours de l'exploitation du projet et 445 emplois indirects et induits au cours de la mise en œuvre et de l'exploitation du projet et (iv) au niveau de la contribution à la création de richesse, au moins 6 009 MFCFA de valeur ajoutée indirecte et induite est générée annuellement et 209 MFCFA de recettes fiscales indirectes et induites sont générées annuellement.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : (i) son insertion dans le Plan Stratégique 2022-2027 de la SONABEL et (ii) la nécessité d'accroître la capacité de production et le taux d'électrification du pays.

3. DESCRIPTION DES COMPOSANTES DU PROJET

Les principales composantes du projet sont : (i) frais préliminaires ; (ii) équipements et travaux ; (iii) contrôle et surveillance des travaux ; (iv) mesures environnementales et sociales ; (v) gestion du projet et (vi) audit technique et financier du projet.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet aux conditions économiques de février 2023, ressort à 14 946 MFCFA y compris les imprévus. Il sera financé comme suit : (i) BOAD : 14 580 MFCFA, soit 98% et (ii) SONABEL : 366 MFCFA, soit 2%.

5. SITUATION DE L'EXECUTION

Le Conseil d'Administration de la BOAD a accordé en sa session du 08 mai 2023, un prêt d'un montant de 14 580 MFCFA pour le financement partiel du projet. Le projet de Contrat de prêt a été transmis à la SONABEL pour examen en vue de sa signature. A date, le Contrat de prêt n'est pas encore signé.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

16. Programme d'apurement de la dette des fournisseurs stratégiques de la Société Energie du Mali (EDM-SA) en république du Mali**1. OBJET ET OBJECTIFS**

L'opération a pour objet, le financement partiel du programme d'apurement de la dette des fournisseurs stratégiques de la société EDM-SA. Elle concerne le paiement partiel des factures échues au 31 décembre 2022 des fournisseurs de combustibles et d'énergie de la société.

L'objectif principal de l'opération est d'assurer la continuité de la fourniture d'électricité aux populations maliennes et de soutenir le développement économique et social du pays. Les objectifs spécifiques de l'opération sont : (i) contribuer à réduire la dette des fournisseurs stratégiques de la société EDM-SA d'environ 41% ; (ii) contribuer à la normalisation des relations commerciales avec ces fournisseurs, dans un climat de confiance et (iii) permettre à EDM-SA de faire face à la période de pointe de l'année 2023, par la fourniture continue de l'énergie électrique.

En matière d'additionnalité, la BOAD contribue au développement économique et social du Mali à travers le financement du secteur de l'énergie. S'agissant de l'additionnalité financière, la BOAD contribue à catalyser la mobilisation des ressources financières pour le secteur de l'énergie. Au plan des résultats de développement, la Banque concourt à maintenir l'amélioration de l'offre d'énergie électrique et la création d'impacts indirects et induits sur l'économie. Ainsi, il est prévu la génération d'au moins 17 042 MFCFA de valeur ajoutée induite et indirecte à l'horizon 2024 et 322 MFCFA de recettes fiscales indirectes et induites. Par ailleurs, l'opération devrait produire des effets d'entraînement positifs sur d'autres branches d'activités, notamment celles relatives aux activités industrielles, aux services et au commerce.

2. JUSTIFICATION

L'opération trouve sa justification dans les considérations suivantes : i) l'insertion dans le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2023 du Mali ; ii) la nécessité d'assurer la fourniture de l'énergie électrique et iii) la poursuite du soutien de la Banque au secteur de l'énergie au Mali.

3. DESCRIPTION DES COMPOSANTES DU PROJET

Au 31 décembre 2022, le montant de la dette des fournisseurs stratégiques de la société EDM-SA s'élève à 242 816 MFCFA. Il comprend (i) la dette des fournisseurs d'énergie (151 282 MFCFA) et (ii) la dette des fournisseurs de combustibles (91 534 MFCFA). La dette des fournisseurs de combustibles comprend (i) une dette bancaire (18 384 MFCFA) correspondant aux paiements effectués par des banques commerciales concernant des traites émises par EDM-SA, en faveur de certains fournisseurs de combustibles et (ii) une dette des factures non payées (73 150 MFCFA) des fournisseurs restants de combustibles.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le plan de financement du programme se présente comme suit : (i) BOAD (prêt direct) : 45 000 MFCFA ; (ii) banques commerciales (mobilisation par la BOAD) : 55 000 MFCFA et (iii) autres bailleurs : 142 816 MFCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

Le financement de la BOAD (prêt direct), d'un montant de 45 000 MFCFA, couvrira partiellement la dette des fournisseurs d'énergie et de combustibles (dette bancaire et fournisseurs de combustibles).

La contribution des banques commerciales, à mobiliser par la BOAD dans le cadre du mandat d'arrangement, pour un montant de 55 000 MFCFA, sera affectée partiellement aux dettes des fournisseurs d'énergie et de combustibles.

5. SITUATION DE L'EXECUTION

Le Conseil d'Administration de la BOAD a approuvé, lors de sa session de mars 2023, le financement de la tranche de la Banque sur les guichets concessionnel (FDC) pour 25 000 MFCFA et Public Marchand (PUM) pour 20 000 MFCFA à un taux moyen de 3,74% l'an avec une durée moyenne de 15 ans dont 4 ans de différé.

L'Accord de prêt a été signé le 30 mars 2023 et est entré en vigueur le 03 mai 2023. La Date Limite de Mobilisation est fixée au 02 juin 2026. A date, le prêt de la BOAD a été décaissé du 25 mai 2023 au 14 juillet 2023 à hauteur de 44 999 725 928 FCFA directement en faveur des fournisseurs prévus sur le prêt. Il reste un solde de 274 072 FCFA sur lequel la Banque a demandé une annulation.

Il convient de relever qu'outre le financement direct, la Banque jouera le rôle d'arrangeur du solde de la facilité, à travers un mandat d'arrangement de financement. Ce dernier rôle permettra à la BOAD de suivre l'utilisation efficiente de l'ensemble de la facilité, conformément à ses procédures opérationnelles tout en explorant d'autres pistes additionnelles pour assainir le secteur. Le processus d'arrangement est en cours.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

17. Projet de construction et d'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque d'une puissance de 30 MWC avec un système de stockage 15 MW/45MWH a Niakhar au Sénégal par la Société Teranga Niakhar Storage

1. OBJET ET OBJECTIFS

Le projet a pour objet (i) la construction et l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque (PV) d'une puissance de 30 MWc munie d'un système de stockage d'énergie par batterie de 15 MW/45 MWh à Niakhar, au Sénégal et (ii) l'installation des infrastructures de transport associées, pour le raccordement de la centrale photovoltaïque au réseau interconnecté de la Senelec.

L'objectif global du projet est de contribuer à une meilleure couverture de la demande en électricité et à une sécurisation de l'alimentation en énergie électrique dans le pays.

Les objectifs spécifiques du projet sont : (i) augmenter la capacité installée de 30 MWc ; (ii) contribuer à l'atteinte de l'objectif de 40% d'énergies renouvelables dans le mix-énergétique du pays à l'horizon 2030 et (iii) offrir un accès renforcé à l'électricité à 2 295 000 habitants en 2025.

Les principaux résultats de développement du projet, attendus pendant la phase d'exploitation des ouvrages sont au niveau de : (i) la contribution à la production nationale d'énergie, 63,24 GWh d'énergie électrique est garantie annuellement ; (ii) l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie, 2 295 000 habitants auront un accès renforcé à l'électricité et l'émission de gaz à effet de serre est réduite, de l'équivalent de 32 000 tonnes de CO₂ par an ; (iii) la participation à la création d'emplois, plus de 148 emplois au cours de la mise en œuvre du projet, 240 emplois directs au cours de l'exploitation du projet et plus de 388 emplois indirects et induits au cours de la mise en œuvre et de l'exploitation du projet et (iv) la contribution à la création de richesse, au moins 3 244 MFCFA de valeur ajoutée indirecte et induite est générée annuellement et au moins 893 MFCFA de recettes fiscales indirectes et induites sont générées annuellement.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par : (i) son insertion dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) ; (ii) l'existence d'un marché garanti, assorti de conditions de paiement sécurisées et (iii) la nécessité de soutenir la croissance de l'offre énergétique au Sénégal.

3. DESCRIPTION DES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet comprend les six (6) composantes suivantes : i) frais immobilisés ; ii) mesures environnementales et sociales ; iii) EPC & raccordement au Grid ; iv) suivi et contrôle des travaux ; v) Besoins en Fonds de Roulement (BFR) et vi) imprévus.

4. COUT ET FINANCEMENT

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

Le coût total Toutes Taxes Comprises (TTC) du projet s'élève à 36 250 MFCFA, y compris les imprévus physiques et financiers. Il est financé comme suit : i) Fonds propres : i) 9 030 MFCFA, soit 25% ; ii) BOAD : 15 000 M FCFA, soit 41% et iii) les Banques locales : 12 220 MFCFA, soit 34%

La proposition de prêt du projet a été approuvée par le Conseil d'Administration de la BOAD, en sa session de septembre 2023, pour un montant de 15 000 MFCFA pour le financement partiel du projet. Dans le cadre du bouclage du financement du projet, la BOAD et TNS ont signé le 06 octobre 2023 un mandat d'arrangement de la totalité de la dette comprenant un financement direct de la Banque de 15 000 MFCFA et un reliquat de 12 220 MFCFA à syndiquer auprès des banques locales. A cet effet, les diligences sont en cours pour la mobilisation du reste du financement auprès des Banques locales.

5. SITUATION DU PROJET

Suite à l'approbation du projet par le Conseil d'Administration en septembre 2023, le promoteur a été notifié à la date 25 septembre 2023.

A date, les diligences sont en cours en vue du recrutement du cabinet conseil des prêteurs qui assistera les prêteurs, proposera la bonne structure contractuelle pour la rédaction de la convention de crédit entre les prêteurs et TNS SA et élaborera la documentation.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

18.Prêt complémentaire pour le financement partiel du projet de construction du reseau d'évacuation associé aux centrales thermiques CIPREL 5 et AZITO 4 en république de Côte d'ivoire**1. OBJET ET OBJECTIFS**

L'objet du projet initial n'a pas changé. Ainsi le projet actualisé a pour objet : i) la construction d'un poste 400 kV à Jacquville (Taboth) et d'une ligne biterne 400 kV, d'une longueur de 42,5 km entre CIPREL 5 et le poste PK 24 (Akoupé Zeudji), pour permettre l'évacuation de l'énergie de la centrale CIPREL 5 et son injection sur le réseau national interconnecté ; ii) l'extension du poste 225 kV de PK24 en 400/225 kV ; et iii) la construction d'une ligne biterne de 400 kV, d'une longueur 23 km entre le poste AZITO (Yopougou) et le point d'entrée en coupure sur la ligne CIPREL-PK24, pour assurer l'évacuation et l'injection de la production de la centrale d'AZITO 4 sur le réseau national interconnecté. Le projet prévoit également de renforcer l'alimentation en Moyenne Tension des communes de Jacquville, Songon et Anyama.

L'objectif global du projet est de garantir l'évacuation et l'injection de l'énergie électrique, produite par les centrales de CIPREL 5 et d'AZITO 4, sur le réseau interconnecté, afin de sécuriser la fourniture de l'énergie électrique et de contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité de service.

Les objectifs spécifiques du projet actualisé sont : i) contribuer à l'évacuation d'une énergie additionnelle de 2 876 GWh/an pour CIPREL 5 et 2 000 GWh/an pour AZITO 4 sur le réseau interconnecté national ; ii) améliorer l'exploitation et les performances du système électrique, en corrigeant les chutes de tension du réseau, en améliorant le rendement et en réduisant l'énergie non distribuée et iii) contribuer au renforcement de l'alimentation électrique des communes de Jacquville, d'Anyama et de Songon, à partir du poste.

Les principaux résultats de développement attendus pendant la mise en œuvre et au cours de l'exploitation des ouvrages sont : i) au titre de la contribution à l'évacuation de la production nationale d'énergie, l'énergie électrique évacuée annuellement est de 4 876 GWh ; ii) au niveau de la contribution à l'accès à l'électricité et à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie, le nombre d'habitants ayant un accès renforcé à l'électricité est de 1 071 445 ; iii) s'agissant de la contribution à la création d'emplois, au moins 2 000 emplois sont créés au cours de la mise en œuvre, 70 emplois directs au cours de l'exploitation du projet et au moins 315 emplois indirects et induits, au cours de la mise en œuvre et de l'exploitation du projet et iv) au niveau de la contribution à la création de richesse, au moins 7 000 MFCFA de valeur ajoutée indirecte et induite est générée dans l'économie ivoirienne, au moins 189 MFCFA de recettes fiscales indirectes et induites sont générées pour l'Etat et 194 691 MFCFA de valeur ajoutée directe est générée pour la société.

2. JUSTIFICATION

Le financement complémentaire du projet permettra de prendre en charge le gap de financement nécessaire pour : i) le marché complémentaire des travaux de la ligne Azito-Point Triple qui sera attribué par procédure négociée, à EIFFAGE pour un montant de 15 820 MFCFA (voir annexe 8) ; ii) le montant des réclamations d'EIFFAGE de 5 400 MFCFA, afférent aux travaux de la ligne PK24-Taboth ; iii) le marché complémentaire conclu par procédure négociée avec l'Ingénieur Conseil AFRY pour la surveillance et le contrôle des travaux résiduels du projet pour un montant 729 MFCFA,

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

ainsi que l'avenant provisionné sur ce marché pour un montant de 219 MFCFA, afin de tenir compte du retard dans les travaux d'Azito-Point Triple qui n'ont pas encore débuté et iv) les mesures environnementales et le PAR entraînées par la modification du tracé de la ligne Azito-Point Triple pour un montant de 2 496 MFCFA.

3. DESCRIPTION DES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet actualisé comporte les huit (08) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) appui institutionnel ; vi) assistance technique ; vii) suivi-évaluation et viii) audit technique et financier du projet. Ces composantes restent inchangées par rapport au projet initial. Toutefois, des modifications sont intervenues dans la consistance des sous-composantes affectées par l'actualisation, notamment la construction de la ligne biterne 400 kV Azito-point triple, les mesures environnementales et sociales, ainsi que les prestations de contrôle et surveillance des travaux.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet actualisé s'élève à 94 018 MFCFA et est réparti comme suit : i) BOAD (prêt initial) : 20 000 MFCFA ; ii) BOAD (prêt complémentaire) : 20 000 MFCFA ; iii) BIDC : 7 277 MFCFA ; iv) BACI : 25 221 MFCFA ; v) NSIA Banque/Orabank : 14 771 et v) CI-ENERGIES : 6 748 MFCFA.

Le financement complémentaire du projet, pour un montant de 24 664 MFCFA, est réparti comme suit : i) BOAD : 20 000 MFCFA et ii) CI-ENERGIES : 4 664 MFCFA.

5. SITUATION DE L'EXECUTION

Le Conseil d'Administration de la BOAD a accordé en sa session de mars 2023, un prêt complémentaire d'un montant de 20 000 MFCFA pour le financement partiel du projet. Le Contrat de prêt a été signé le 21 septembre 2023. La levée des conditions suspensives au premier décaissement est en cours.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

19. Proposition de prêt à court terme en faveur de la Société nationale Burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY) pour le financement partiel de ses besoins d'exploitation au titre de l'importation et la commercialisation d'hydrocarbures au BURKINA FASO

1. OBJET ET OBJECTIFS

L'opération consiste en la mise en place d'une ligne de crédit à court terme de 20 000 MFCFA à la SONABHY en vue de contribuer au financement de son activité d'importation et de commercialisation d'hydrocarbures.

L'objectif de l'opération est de renforcer les ressources financières à court terme de la société, pour lui permettre de répondre adéquatement aux besoins de sa clientèle à travers l'importation d'environ 250 000 m³ d'hydrocarbures.

La présente opération s'inscrit en droite ligne de l'orientation stratégique de la BOAD visant le soutien au secteur de l'énergie en participant à la consolidation de ses actions en faveur de ce secteur. De façon spécifique, cette intervention de la Banque devrait permettre de renforcer les ressources financières en faveur du sous-secteur des hydrocarbures au Burkina Faso.

L'opération contribue aux axes n°1 « renforcer l'intégration régionale », n°2 « contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé de l'UEMOA » et n°3 « renforcer la résilience au changement climatique » du plan DJOLIBA de la BOAD, respectivement aux taux de 33%, 57% et 10%.

En matière d'additionnalité socio-économique, la BOAD contribue au développement économique et social du Burkina Faso à travers le financement du secteur de l'énergie et des ressources naturelles. Sur le plan de l'additionnalité financière, la BOAD contribue à renforcer les ressources financières à court terme de la SONABHY par l'octroi d'un prêt à court terme de 20 000 MFCFA. Concernant l'additionnalité institutionnelle, la Banque encourage la société à instaurer un système de suivi et évaluation des résultats de développement en vue de percevoir les effets de l'opération sur le développement du secteur de l'énergie au Burkina Faso.

Sur le plan des résultats de développement, la Banque concourt au besoin de financement de la SONABHY pour lui permettre de répondre adéquatement aux besoins de sa clientèle à travers l'importation et la commercialisation d'environ 60 000 m³ d'hydrocarbures. Ainsi, l'opération vise notamment à améliorer la disponibilité de produits pétroliers en qualité et en quantité au Burkina Faso. Par ailleurs, elle concourt à la génération de 4 507 MFCFA de valeur ajoutée indirecte et induite et d'au moins 333 emplois indirects et induits.

L'opération pourrait avoir des effets d'entraînement positifs sur certaines branches d'activités telles que le commerce, les transports et les autres industries. Au cours de la mise en œuvre de l'opération, il sera réalisé une collecte de données pour apprécier l'état d'exécution et les résultats de développement. Deux (02) années au moins après la fin d'exécution de l'opération, une évaluation rétrospective thématique pourrait être conduite.

2. JUSTIFICATION

L'opération se justifie par (i) la nécessité de sécuriser l'approvisionnement du Burkina

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

Faso en hydrocarbures et (ii) la consolidation du soutien de la BOAD au secteur de l'énergie au Burkina Faso. En effet, la SONABHY bénéficie d'un monopole pour l'importation et le stockage des hydrocarbures qui lui a été conféré par l'Etat avec comme mission principale de garantir au pays, une sécurité énergétique et comme objectif, zéro rupture d'approvisionnement et un prix de vente minimum au consommateur final.

3. DESCRIPTION DES COMPOSANTES DU PROJET

L'opération est en une seule composante, notamment le « Financement à court terme ».

4. COUT ET FINANCEMENT

Le montant hors taxes du prêt BOAD est de 20 000 MFCFA.

Il s'agit d'une facilité à court terme mis en place par la BOAD pour permettre à la SONABHY de couvrir partiellement ses besoins d'exploitation liés à l'importation et la commercialisation d'hydrocarbures pour une quantité de 60 000 m³ sur un besoin mensuel de 250 000 m³ ainsi que les frais de transport et autres frais accessoires induits par cette activité.

Le reliquat en vue de la couverture intégrale de ce besoin, sera mobilisé auprès du système bancaire local et international, notamment auprès d'institutions telles que la BOA, VISTA BANK BURKINA, ITFC et BADEA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

20. Réaménagement du projet d'électrification rurale décentralisée de soixante-deux (62) localités dans les cinq (05) régions à partir de système solaire photovoltaïque au TOGO**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet actualisé a pour objet l'électrification rurale décentralisée par système solaire photovoltaïque dans trois cent dix-sept (317) localités réparties dans les cinq (05) régions du Togo. Le projet permettra également d'assurer le raccordement des abonnés Basse Tension (BT), l'Eclairage Public (EP) et l'installation électrique intérieure des abonnés.

L'objectif global du projet reste inchangé et est de contribuer à l'amélioration du taux d'électrification du pays en augmentant le taux d'accès des ménages ruraux à travers la promotion des énergies renouvelables.

Les objectifs spécifiques du projet sont : i) assurer l'accès d'environ 75 966 ménages ruraux à l'électricité à partir de 2025 jusqu'à l'horizon 2030 ; ii) améliorer le taux d'électrification du pays en le faisant passer de 59% en 2021 à 75% en 2025 et iii) contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations des localités concernées.

Les principaux résultats de développement attendus sont : (i) au niveau de l'accroissement du taux d'accès à l'électricité dans la zone du projet, le taux d'accès à l'électricité du pays passe de 59% en 2021 à 75% en 2025 puis à 100% en 2030 et l'installation de 317 centrales solaires photovoltaïques de puissances comprises entre 14 kWc et 599 kWc pour une puissance totale de 28,54 MWc ; (ii) au niveau de l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie, 428 456 habitants ont un nouvel accès à l'électricité et l'émission de gaz à effet de serre est réduite, de l'équivalent de 36 751 tonnes CO2 par an ; (iii) au niveau de la participation à la création d'emplois, plus de 24 092 sont créés emplois au cours de la mise en œuvre du projet, 5 072 emplois directs sont créés au cours de l'exploitation du projet et plus de 273 emplois indirects et induits sont créés au cours de la mise en œuvre et de l'exploitation du projet et (iv) au niveau de la contribution à la création de richesse, au moins 2 099 MFCFA de valeur ajoutée indirecte et induite est générée annuellement et au moins 43 MFCFA de recettes fiscales indirectes et induites sont générées annuellement.

2. JUSTIFICATION

Le projet est justifié par les considérations ci-après : i) la nécessité d'accroître le taux d'électrification rurale et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales ; ii) l'insertion dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) et iii) la contribution à la mise en œuvre de l'IREN. En plus des justifications du projet initial, le projet actualisé se justifie par son insertion dans la Feuille de route gouvernementale 2020-2025.

3. DESCRIPTION DES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet actualisé comporte les composantes ci-après : i) études ; ii) fournitures et travaux ; iii) mesures environnementales et sociales ; iv) contrôle et surveillance des travaux ; v) gestion du projet ; vi) renforcement de capacités et vii) audit technique et financier.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet actualisé aux conditions économiques de septembre 2021 est de 52 254 MFCFA y compris les imprévus. Il est financé comme suit : (i) BOAD : 6 000 MFCFA (11,48%) ; (ii) FDE : 14 183 MFCFA (27,14%) ; (iii) BID : 18 601 MFCFA (35,60%) ; (iv) Privé : 10 610 MFCFA et (v) Etat togolais : 2 860 MFCFA (5,47%). En plus des études déjà financées, l'Etat togolais prendra entièrement en charge les mesures environnementales et sociales (PAR et PGES) ainsi que les coûts liés aux taxes sur le projet.

5. SITUATION DE L'EXECUTION

Le Conseil d'Administration de la BOAD a approuvé, le 16 février 2023 à l'issue d'une consultation à domicile des Administrateurs, la proposition de réaménagement de la structuration du projet d'électrification rurale décentralisée de soixante-deux (62) localités dans les cinq (05) régions à partir de système solaire photovoltaïque au Togo. Le projet d'avenant relatif au réaménagement du projet de 62 localités à 317 localités, transmis à la partie togolaise, n'est pas signé à date.

La proposition de réaménagement du projet a été examinée par le Comité Technique de Suivi (CTS) de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IREDD), lors de sa réunion du 03 au 05 mai 2023 à Lomé, qui a émis un avis favorable pour la poursuite de l'instruction du dossier. Ainsi, par lettre PRES/DERN/DENG-2023L6648 du 07 juin 2023 adressée au Gouverneur de la BCEAO, la Banque a sollicité l'inscription, à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil des Donateurs du FDE, du dossier relatif à la proposition de réaménagement du projet. A date, ladite réunion n'est pas encore programmée.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

21. Financement partiel du projet de construction d'une sphère de stockage et d'un centre emplisseur de gaz butane à Abidjan par la Société SCCI GAZ SA en Côte d'Ivoire**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet (i) la construction d'une sphère de stockage de Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) de 4 000 Tonnes sous sarcophage béton et (ii) la fourniture, l'installation et l'exploitation d'un centre emplisseur, sur le site de Vridi à Abidjan, par la société SCCI GAZ SA.

L'objectif global du projet est de renforcer les capacités de stockage nationales et d'améliorer l'accès au gaz butane des ménages en Côte d'Ivoire. Les objectifs spécifiques du projet sont : (i) implanter une capacité de stockage additionnelle de 8 000 m³ (4 000 T) et (ii) assurer l'emplissage et la commercialisation de 200 000 T de gaz par an.

Les principaux résultats de développement attendus pendant l'exploitation du projet sont : (i) la contribution à la génération d'au moins 1 306 MFCFA d'impôts directs ; (ii) la contribution à la création d'emplois, avec 600 emplois directs ainsi qu'au moins 147 emplois indirects et induits et (iii) la contribution à la création de richesse, avec au moins 1 866 MFCFA de valeur ajoutée directe, 3 330 M F CFA de valeur ajoutée indirecte.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par (i) son insertion dans le Plan National de Développement (PND) 2021-2025, (ii) l'existence d'un marché porteur pour le Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) dans un contexte d'une forte évolution moyenne annuelle de la demande de Gaz Butane de 14,38% sur la période 2019 - 2021, favorisée par la politique de butanisation initiée par les autorités ivoiriennes et (iv) la contribution à la préservation du couvert végétal, grâce à l'utilisation du gaz butane par les ménages à la place du charbon de bois et du bois de chauffe.

3. DESCRIPTION DES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet comporte les huit (08) composantes ci-après : i) Frais préalables ; ii) Contrat EPC ; iii) Autres matériels d'exploitation ; iv) Assistance à la maîtrise d'ouvrage ; v) Mesures Environnementales et sociales ; vi) Contrôle et surveillance des travaux ; vii) Besoin en fonds de roulement et viii) imprévus.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total TTC du projet est évalué à 18 933 M FCFA et est financé comme suit (en M F CFA) :

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

	Montant (M F CFA)	Taux d'intérêt	Durée (année)	Différé (mois)
FONDS PROPRES	6 933	-	-	-
. <i>Capital social</i>	<i>2 000</i>	-	-	-
. <i>Compte courant associé</i>	<i>4 933</i>	3,00% TTC	-	<i>96</i>
BOAD	9 000	6,15% HT	12	36
Banques locales	3 000	6,90% HT	07	24

Le prêt de la Banque contribuera au financement (i) partiel de la composante « contrat d'EPC » et (ii) total de la composante « contrôle et surveillance des travaux » du centre.

Le gap du financement du projet sera couvert par une banque locale. La SGCI, banque partenaire de longue date de SCCI GAZ SA, a été saisie dans ce sens. Le dossier est en cours d'instruction et sera présenté au comité de crédit d'octobre 2023.

5. SITUATION DE L'EXECUTION

Le Conseil d'Administration de la BOAD a accordé en sa session du 20 septembre 2023, un prêt d'un montant de 9 000 MFCFA pour le financement partiel du projet.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

DIEN**22. Projet d'aménagement de voies urbaines structurantes et d'ouvrages d'assainissement dans la ville de Bissau en république de Guinée-Bissau****1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, la construction et la réhabilitation de cinq (05) rues structurantes dans la ville de Bissau, à travers : i) l'aménagement de 9,15 km de voies urbaines ; ii) la réalisation d'un réseau d'assainissement (caniveaux) de 16,5 km et iii) le traitement des exutoires avec l'aménagement de collecteurs d'une longueur totale de 2,5 km. Les tronçons concernés sont : i) la Rue 2e Esquadra-Granja ; ii) la Rue SOS/Inde/Kundock-Bairo Miltar ; iii) la Rue de Bandim (Paulo BARROS) ; iv) la Rue Lisboa et v) le Prolongement Santa Luzia/Plubal.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la mobilité urbaine et du cadre de vie des populations dans la zone du projet.

Les objectifs spécifiques sont : i) désenclaver dix (10) des quarante-sept (47) quartiers que compte la ville de Bissau et faciliter l'accès au centre administratif et aux centres commerciaux ; ii) réduire les coûts d'exploitation des véhicules d'environ 25% à partir de la première année d'exploitation des routes aménagées et iii) améliorer le drainage des eaux pluviales et réduire les risques d'inondations dans certains quartiers de Bissau.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : i) son insertion dans le Programme National de Développement (PND) 2020-2023 ; ii) la nécessité de désenclaver les quartiers périphériques et d'améliorer le cadre de vie des populations et iii) l'état de dégradation des routes existantes

L'opération est également en cohérence avec le Plan Stratégique DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD, notamment avec l'Axe 2 (Contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux États et au secteur privé), pour 37% et l'Axe 3 (Renforcer la résilience au changement climatique), pour 63%.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales et genre ; v) gestion du projet et vi) audit technique et financier du projet.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet est estimé à 15 510 MFCFA et son plan de financement est visualisé comme suit : i) BOAD (FDC) : 15 000 MFCFA (96,71%) et ii) Etat bissau guinéen : 510 MFCFA (3,29%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

23. Projet d'aménagement de voiries et réseaux divers (VRD) et de construction d'infrastructures structurantes de la zone économique spéciale intégrée de Diass (ZESID) en république du Sénégal**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, la construction : i) d'un réseau de voirie comprenant 12 800 ml de voies aménagées en 2x2 voies et en 2x1 voie ; ii) d'un système d'adduction d'eau potable, comprenant deux (02) réservoirs de stockage d'eau semi-enterrés en béton armé de 3 000 m³ et 2 000 m³ et d'un réseau d'adduction d'eau potable d'une longueur de 9 997 ml ; iii) d'un système d'assainissement des eaux usées comprenant un réseau de 10 932 ml ; iv) d'un réseau d'assainissement pluvial de 12 454 ml ; v) d'une (01) station d'épuration des eaux usées ; vi) de trois (3) postes électriques Moyenne Tension Basse Tension (MT/BT) de 1000 kVA, des réseaux de distribution électrique MT (11,7 km) et BT (6,6 km) et de la télégestion correspondante ; vii) du réseau de télécommunications comprenant 18 330 ml de câbles BT diamètre 160 mm et viii) d'une clôture de délimitation de la superficie de 95 ha à aménager, d'une longueur totale de 7 810 ml, et de clôtures de délimitation d'îlots à l'intérieur des 95 ha.

L'objectif global du projet est de créer un hub logistique et industriel régional doté d'infrastructures de qualité pour impulser et encourager la production industrielle et favoriser l'émergence d'un secteur privé national fort.

Plus spécifiquement, le projet vise à : i) contribuer au PIB du pays à hauteur de 5% ; ii) augmenter de 30%, la production des biens et services « Made in Sénégal » et iii) créer plus de 9 300 emplois directs permanents et 19 850 emplois indirects.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par : i) la contribution à l'atteinte des objectifs du Plan Sénégal Émergent (PSE) ; ii) la nécessité de développer de nouveaux pôles de croissance capables d'exercer un effet d'entraînement sur l'économie et iii) la volonté de l'Etat du Sénégal de promouvoir la création d'emplois, les investissements directs étrangers, le transfert de technologie et les exportations de produits manufacturés.

L'opération est également en cohérence avec les Axes du Plan Stratégique DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD, notamment l'Axe 1 (renforcer l'intégration régionale) pour 32%, l'Axe 2 (contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux États et au secteur privé) pour 40% et l'Axe 3 (renforcer la résilience au changement climatique) à des taux respectifs pour 28%.

3. COMPOSANTES

Le projet comporte les six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) coordination du projet et vi) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet ressort à 31 629 MFCFA et son plan de financement se présente comme suit : i) BOAD : 30 000 MFCFA (94,85) et Etat sénégalais : 1 629 MFCFA (5,15%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

24. Projet de construction de trois (03) bassins de rétention, de collecteurs et de voies dans le cadre du programme d'assainissement pluvial de Cotonou (PAPC) en république du Bénin**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, la construction et la réhabilitation de cinq (05) rues structurantes dans la ville de Bissau, à travers : i) l'aménagement de 9,15 km de voies urbaines ; ii) la réalisation d'un réseau d'assainissement (caniveaux) de 16,5 km et iii) le traitement des exutoires avec l'aménagement de collecteurs d'une longueur totale de 2,5 km. Les tronçons concernés sont : i) la Rue 2e Esquadra-Granja ; ii) la Rue SOS/Inde/Kundock-Bairo Miltar ; iii) la Rue de Bandim (Paulo BARROS) ; iv) la Rue Lisboa et v) le Prolongement Santa Luzia/Plubal.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la mobilité urbaine et du cadre de vie des populations dans la zone du projet.

Les objectifs spécifiques sont : i) désenclaver dix (10) des quarante-sept (47) quartiers que compte la ville de Bissau et faciliter l'accès au centre administratif et aux centres commerciaux ; ii) réduire les coûts d'exploitation des véhicules d'environ 25% à partir de la première année d'exploitation des routes aménagées et iii) améliorer le drainage des eaux pluviales et réduire les risques d'inondations dans certains quartiers de Bissau.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : i) son insertion dans le Programme National de Développement (PND) 2020-2023 ; ii) la nécessité de désenclaver les quartiers périphériques et d'améliorer le cadre de vie des populations et iii) l'état de dégradation des routes existantes

L'opération est également en cohérence avec le Plan Stratégique DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD, notamment avec l'Axe 2 (Contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux États et au secteur privé), pour 37% et l'Axe 3 (Renforcer la résilience au changement climatique), pour 63%.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales et genre ; v) gestion du projet et vi) audit technique et financier du projet.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet est estimé à 22 978 MFCFA et son plan de financement est visualisé comme suit : i) BOAD : 22 000 MFCFA (95,74%) et ii) Etat béninois : 978 (4,26%) MFCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

25. Projet d'aménagement et d'élargissement du tronçon urbain de la route nationale n°27 (rn27), Bamako - Koulikoro, à Bamako – tranche conditionnelle en république du Mali**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet d'aménagement et d'élargissement du tronçon urbain de la route nationale N°27 (Bamako-Koulikoro) porte sur deux (2) tranches, à savoir : i) tranche prioritaire : élargissement en 2x2 voies de la section 1 du tronçon urbain de la RN27/Avenue Van Vollemhoven (Carrefour du Grand Hôtel-Carrefour Monument de la Palestine), sur 670 m, élargissement en 2x2 voies, avec une piste cyclable de 2 m, sur 1,3 km, de la partie de la section 2 du tronçon située entre le Carrefour Monument de la Palestine et le PK 1+300 (Carrefour du 3^{ème} arrondissement à Quinzanbougou) et élargissement en 2x3 voies, avec une piste cyclable de 2 m, sur 3,05 km, de la partie de la section 2 du tronçon située entre le PK 1+300 et le Carrefour Banconi et ii) seconde tranche : élargissement en 2x3 voies, avec une piste cyclable de 2 m, sur 4,4 km, de la section 3 du tronçon, située entre le carrefour Banconi et Boulkassoumbougou.

L'objectif global est de contribuer à l'amélioration des conditions de circulation des usagers (fluidité, confort et sécurité) dans la ville de Bamako et particulièrement dans les Communes I, II et III traversées par le projet.

Les objectifs spécifiques sont : i) améliorer la mobilité sur le tronçon urbain de la RN27 à Bamako en réduisant le temps de parcours d'environ 65%, soit en moyenne de 45 mn à 15 mn ; ii) réduire le nombre d'accidents de la circulation de plus de 50% et iii) réduire le coût d'exploitation des véhicules d'environ 40% à partir de la première année de mise en service des ouvrages, soit en moyenne de 3 424 à 2 054 F CFA/km.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : i) contribution à la mise en œuvre des objectifs du Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2023 ; ii) état de dégradation de la route existante et iii) nécessité d'améliorer la circulation et le cadre de vie des populations.

Le projet est également en cohérence avec deux (02) axes opérationnels du Plan DJOLIBA 2021-2025, notamment l'Axe Stratégique n° 2 (Contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux États et au secteur privé), pour 56%, et l'Axe Stratégique n°3 (Renforcer la résilience au changement climatique), pour 44%.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux routiers ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) gestion de projet ; v) mesures environnementales et sociales et vi) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet global, de 33 224 MFCFA, est financé comme suit : i) BOAD (tranche prioritaire financée en 2021) : 15 000 MFCFA (45,15%) ; ii) BOAD (tranche conditionnelle) : 14 780 MFCFA (44,49) et iii) Etat du Mali : 3 444 MFCFA (10,36%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

26. Projet d'aménagement et de bitumage de la voie de sortie de Niamey vers Dosso et des rocales nord et sud de la ville de Niamey en république du Niger**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet : i) l'aménagement et l'élargissement de la section urbaine de la RN1Est, voie de sortie de Niamey vers Dosso, à partir du Rond-point Aéroport, sur 10 km ; ii) la construction d'un pont à poutre de 45 ml au niveau de Sorey et iii) l'aménagement de deux (02) Rocades, à savoir la Rocade Nord, reliant la RN1Est à la RN25 (Route de Filingué) sur 12 km, et la Rocade Sud, reliant la RN1Est à la RN31 (Route de Kollo- localité de Liboré) sur 5 km.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la mobilité urbaine dans la ville de Niamey en vue de dynamiser les échanges économiques entre les différentes localités traversées par les tronçons à aménager.

Les objectifs spécifiques sont : i) réduire le temps de parcours des usagers de 66% sur la sortie de Niamey, soit de 60 minutes à 20 minutes ; ii) baisser les coûts d'exploitation des véhicules sur les axes concernés d'environ 30% à partir de la première année de mise en service de la route ; iii) réduire le nombre d'accidents de la circulation de plus de 70% et iv) faciliter la connectivité des quartiers périphériques à plus de 80%.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par les considérations suivantes : i) insertion dans le Programme de Développement Economique et Social (PDES) 2022-2026 ; ii) contribution à la fluidité du trafic et à la sécurité routière ; iii) état des routes existantes et iv) la contribution à l'intégration régionale.

Le projet est également en cohérence avec les trois (03) axes opérationnels du Plan DJOLIBA 2021-2025, notamment l'Axe Stratégique n° 1 (Renforcer l'intégration régionale), pour 21%, l'Axe Stratégique n° 2 (Contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé), pour 53%, et l'Axe Stratégique n°3 (Renforcer la résilience au changement climatique), pour 26%.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) gestion du projet et vi) audit technique et financier du projet.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet, y compris les imprévus physiques et financiers, s'élève à 30 795 MFCFA HT et est financé comme suit : i) BOAD : 30 000 MFCFA (97,42%) et ii) Etat du Niger : 795 MFCFA (2,58%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

27. Projet de réhabilitation de la route Korhogo-Boundiali (98 km) en république de Côte d'Ivoire**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet s'inscrit dans un programme global dont la réalisation est prévue en trois (3) Lots, comme suit : i) Lot 1 : renforcement de la route Korhogo-Boundiali, d'une longueur de 98 km ; ii) Lot 2 : bitumage du tronçon Koni-Fononfila, d'une longueur de 16 km et iii) Lot 3 : bitumage du tronçon Binguébougou-Nénékri, d'une longueur de 5 km.

Le projet correspond au Lot 1, qui a pour objet, l'aménagement et le renforcement de la route Korhogo-Boundiali, d'une longueur de 98 km, comportant une chaussée de 7,40 m de largeur, avec : i) en rase campagne, des accotements de 1,5 m, bordés de fossés par endroits, soit une plateforme de 10,40 m de largeur et ii) en agglomération, des accotements de 2 m, bordés de caniveaux par endroits, soit une plateforme de 11,40 m de largeur.

L'objectif global du projet est de soutenir la relance de l'économie nationale à travers la facilitation des échanges entre les différentes localités situées dans sa Zone d'Intervention Directe (ZID).

Les objectifs spécifiques sont : i) améliorer la circulation sur la route en réduisant le temps de parcours d'environ 50% ; ii) réduire les coûts d'exploitation des véhicules d'environ 60% après la mise en service de la route ; et iii) réduire le nombre d'accidents de 70% sur la route.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par les considérations suivantes : i) sa cohérence avec le Plan National de Développement (PND) 2021-2025 ; ii) l'état de dégradation et de vieillissement de la route existante et iii) sa contribution à l'intégration régionale et au renforcement de l'activité économique dans cette zone frontalière.

Le projet est également en cohérence avec le Plan Stratégique DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD, notamment avec l'Axe 1 (renforcer l'intégration régionale), l'Axe 2 (contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé de l'UEMOA) et l'Axe 3 (renforcer la résilience au changement climatique), à des taux respectifs de 35%, 36% et 29%.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) gestion de projet ; v) mesures environnementales et sociales et vi) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet s'établit à 44 858 MFCFA. Le plan de financement est visualisé comme suit : i) BOAD : 26 500 MFCFA (59,1%) ; ii) MANSA BANK : 17 000 MFCFA (37,9%) et iii) Etat de Côte d'Ivoire : 1 358 MFCFA (3%).

FICHES DES PROJETS FINANÇÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

28. Projet d'implantation et d'exploitation d'une usine de transformation de déchets solides en polypropylène par la Société Compagnie Béninoise de Production Polypropylène (CBPP SA) à Ahozon en république du Bénin

1. OBJET ET OBJECTIFS

Le projet a pour objet, l'implantation et l'exploitation, par la Compagnie Béninoise de Production Polypropylène (CBPP), à Ahozon au Bénin, d'une usine de recyclage comprenant : i) une unité de tri de déchets solides composés des plastiques durs et souples, papiers et textiles, d'une capacité annuelle de 46 000 tonnes ; ii) une ligne de compactage de papier et de carton et plastiques avec une capacité annuelle de 19 300 tonnes ; iii) une ligne de broyage et de lavage d'une capacité annuelle de 10 700 tonnes et iv) une ligne de transformation de déchets plastiques en granulés d'une capacité annuelle de 4 700 tonnes.

L'objectif général du projet est de contribuer à la croissance économique du Bénin à travers le développement d'une filière industrielle de valorisation des déchets solides.

Les objectifs spécifiques sont : i) procéder, à partir de 2025, à la valorisation industrielle d'au moins 10% des déchets solides recyclables produits sur le territoire du Grand Nokoué, pour atteindre environ 30% en 2034 et ii) améliorer l'apport de l'économie circulaire à la création de richesse nationale.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par les considérations suivantes : i) la contribution à l'atteinte des objectifs du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2021–2026 du Bénin et ii) l'existence d'un marché au niveau local et international.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les cinq (05) composantes suivantes : i) frais préopératoires ; ii) travaux et équipements ; iii) mesures environnementales et sociales ; iv) gestion du projet et v) besoin en fonds de roulement.

Le projet est également en cohérence avec le Plan Stratégique DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD et trouve son ancrage dans deux (02) axes stratégiques de ce Plan, à savoir : i) l'Axe Stratégique n° 2 (Contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé), pour 45% et ii) l'Axe Stratégique n°3 (Renforcer la résilience au changement climatique), pour 55%.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le schéma de financement visualise un ratio fonds propres/dettes de 35/65. Les fonds propres, d'un montant de 4 455 M FCFA, sont constitués : i) du capital social de la société, d'un montant de 1 000 M FCFA et ii) du compte courant associés d'un montant de 3 455 M FCFA.

Ainsi, le coût total hors taxes du projet qui ressort à 12 807 M FCFA est financé comme suit : i) fonds propres : 4 455 MFCFA (34,79%) ; ii) BOAD : 5 000 MFCFA (39,04%) ; iii) Caisse de Dépôt et de Consignation du Bénin (CDCB) : 1 458 MFCFA (11,38%) et iv) BIIC : 1 894 MFCFA (14,79%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

29. Programme d'aménagement de voies urbaines et de réalisation de réseaux divers dans l'arrondissement 4 du pôle urbain de Diamniadio en république du Sénégal**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le Programme, qui concerne l'Arrondissement 4, porte sur la réalisation : i) d'un réseau de voirie comprenant 14 km de voies aménagées en 2x2 voies et 2x1 voie ; ii) d'un système d'adduction d'eau potable comprenant deux (02) bâches à eau de 10 000 m³ chacune et d'un réseau de 55,40 km ; iii) d'un système d'assainissement d'eaux usées comprenant un réseau de 13,40 km ; iv) d'un réseau d'assainissement d'eaux pluviales sur 11,13 km ; v) de 6,5 km de fourreaux de réservation pour les réseaux de télécommunications et vi) d'un système électrique comprenant dix (10) postes électriques Moyenne Tension (MT) de 630 kVA ainsi que les réseaux de distribution électrique Moyenne Tension (17 km) et Basse Tension (19 km) et la télégestion y relative. La BOAD et la BDC ont été sollicitées pour financer cette tranche du programme.

L'objectif global du Programme est de désengorger la ville de Dakar et doter les populations d'un meilleur cadre de vie. Le Pôle Urbain de Diamniadio comprendra des Ministères, des Organisations Internationales, du logement, des centres de santé, des écoles et des centres culturels. Le Programme permettra ainsi de rendre la localité habitable, accessible et attractive.

Plus spécifiquement, le Programme vise à : i) doter la nouvelle ville (Arrondissement 4) d'un réseau moderne de traitement et de drainage des eaux usées et des eaux pluviales, y compris leurs raccordements aux exutoires ; ii) rendre accessibles toutes les zones de l'Arrondissement 4 par la construction d'un réseau de voirie ; iii) assurer une alimentation électrique continue et fiable pour répondre à la demande actuelle et future ; iv) assurer une alimentation continue et de qualité en eau potable.

2. JUSTIFICATION

Le Programme se justifie par : i) la contribution à l'atteinte des objectifs du Plan Sénégal Émergent (PSE) ; ii) la nécessité de décongestionner la ville de Dakar et iii) la contribution à l'amélioration du cadre de vie des populations et à l'attractivité de Diamniadio.

L'opération est également en cohérence avec le Plan Stratégique DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD et trouve son ancrage dans l'Axe 2 (contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux États et au secteur privé), pour 66%, et l'Axe 3 (renforcer la résilience au changement climatique) pour 34%.

3. COMPOSANTES

Le Programme comporte les six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) coordination du Programme et vi) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du programme s'établit à 61 566 MFCFA. Il est financé comme suit : i) BOAD : 30 000 MFCFA (48,73%) ; ii) BDC : 31 366 MFCFA (50,95%) et iii) Etat sénégalais : 200 MFCFA (0,32%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

30. Projet d'appui à la digitalisation des processus de gestion des finances publiques au Burkina Faso**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, l'extension et la modernisation du système d'information du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP), à travers : i) l'extension des fonctionnalités du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques, dénommé SI N@fоло et le déploiement d'applications connexes ; ii) la mise en place d'outils de travail collaboratif fédérés dans un intranet et comprenant notamment une plateforme de Gestion Electronique des Documents et des processus (GED/workflow), un Système d'Archivage Electronique (SAE), le système de vidéo-conférence ; iii) l'extension et la modernisation des réseaux d'accès locaux et d'interconnexion des sites du MEFP ; iv) l'extension et le renforcement de la disponibilité des centres de données (Data center) ; v) le déploiement d'une infrastructure de confiance numérique pour la sécurisation des plateformes et transactions numériques et vi) la formation des acteurs et la sensibilisation des usagers à l'utilisation et l'exploitation des équipements et outils.

L'objectif global du projet est de dématérialiser les procédures de gestion et les formalités administratives, en vue d'améliorer significativement l'efficacité opérationnelle du Ministère et de garantir la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des finances publiques.

Les objectifs spécifiques sont : i) se conformer à 100% aux Directives de l'UEMOA relatives à la gestion des finances publiques à l'horizon 2025 ; ii) atteindre un taux de dématérialisation de 80% des procédures et formalités administratives du MEFP ; iii) former 3 000 agents publics pour leur permettre de participer au processus de digitalisation, de se familiariser et d'utiliser l'ensemble des outils déployés ; iv) déployer SI-N@FOLO, notamment le module relatif au Système Intégré de Gestion des Etablissements Publics de l'Etat (SIGEPE) dans 100% des Etablissements Publics de l'Etat (EPE) et le module du système de Comptabilité Intégrée des Collectivités Territoriales (CICT) dans 75% des collectivités territoriales ; v) réduire de 75%, le délai de traitement des dossiers des usagers des services du MEFP et vi) économiser au moins 1 000 MFCFA par an sur les charges de fonctionnement du système d'information du MEFP.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par les considérations suivantes : i) son insertion dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES II 2021- 2025) et le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) 2023-2025 ; ii) la nécessité d'assurer l'harmonisation du cadre des finances publiques dans la zone UEMOA et iii) la nécessité d'assurer la fiabilité de l'information sur le patrimoine de l'État.

Le projet est également en cohérence avec le Plan DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD et trouve son ancrage dans les trois (03) axes stratégiques de ce Plan, à savoir : i) l'Axe 1 : Intégration régionale, pour 40%, à travers la mise en conformité du système de gestion des finances publiques avec les Directives de l'UEMOA ; ii) l'Axe 2 : Contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé de l'UEMOA, pour 40%, à travers l'efficacité et l'efficacité opérationnelle induites par la digitalisation des processus du MEFP et iii) l'Axe 3 : Résilience au changement climatique, pour 20%, à travers la réduction de la consommation de papier et de l'usage des matériels d'impression.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les huit (08) composantes suivantes : i) études ; ii) conception,

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

développement et intégration d'applications ; iii) aménagement, acquisition, installation et mise en service de logiciels, équipements et matériels ; iv) renforcement des capacités ; v) contrôle et surveillance des prestations ; vi) mesures environnementales, sociales et genre ; vii) gestion du projet et viii) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet est estimé à 20 383 MFCFA et est financé comme suit (MFCFA) : i) BOAD : 19 000 (93,21%) et ii) Etat burkinabè : 1 383 MFCFA (6,79%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

31. Projet de construction des infrastructures et des systèmes de la section Diamniadio - AIBD (19 km) du Train Express Régional (TER) en république du senegal**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet global porte sur la construction et l'exploitation, sur un linéaire total de 55 km, d'une ligne ferroviaire de Train Express Régional (TER), reliant le centre-ville de Dakar à l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD).

La présente opération a pour objet, la construction et l'exploitation de la section de ligne Diamniadio-AIBD (19 km) ainsi que l'aménagement de deux (02) gares dans la localité de Sébikotane et au terminus de l'AIBD.

L'objectif général du projet est d'améliorer la mobilité des personnes et des biens dans l'agglomération de Dakar à travers les avantages offerts par le mode de transport ferroviaire.

Les objectifs spécifiques sont, entre autres : i) de permettre le déplacement journalier d'au moins 180 000 habitants de l'agglomération à travers le mode ferroviaire ; ii) d'assurer aux usagers, une vitesse commerciale de déplacement de l'ordre de 60 km/h, contre moins de 20 km/h sur les transports collectifs routiers et iii) contribuer, à travers le report modal, à la réduction d'au moins 20% de la congestion routière dans l'agglomération.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie principalement par les considérations suivantes : i) l'insertion dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) ; ii) l'état de dégradation du réseau ferroviaire urbain existant et iii) la nécessité d'améliorer le transport urbain dans l'agglomération de Dakar.

Le projet est également en cohérence avec les Axes du Plan Stratégique DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD, notamment l'Axe 1 (renforcer l'intégration régionale), pour 15%, l'Axe 2 (contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux États et au secteur privé), pour 70%, et l'Axe 3 (renforcer la résilience au changement climatique), pour 15%.

3. COMPOSANTES

Le projet comporte les six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux et équipements ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) gestion du projet et vi) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet, qui ressort à 253 235 MFCFA, est financé comme suit : i) BOAD : 35 000 MFCFA (13,82%) ; ii) BADEA : 30 000 MFCFA (11,85%) ; iii) Autres Bailleurs : 155 229 MFCFA (61,30%) et ii) Etat sénégalais : 33 006 MFCFA (13,03%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

32. Projet de construction de l'autoroute Bouake-Kanawolo : tronçon Bouaké-Kobo (69,5 km), en République de Côte d'Ivoire**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, la construction, en 2x2 voies, de la section Bouaké-Kobo (69,5 km) de l'Autoroute Bouaké-Kanawolo.

L'objectif global du projet est d'accompagner la croissance du trafic le long de ce corridor reliant le Port Autonome d'Abidjan (PAA) aux pays de l'hinterland, en vue de soutenir la croissance de l'économie nationale.

Le projet a pour objectifs spécifiques : i) d'améliorer la circulation sur la route en réduisant le temps de parcours d'environ 50%, soit de 1 heure 20 minutes à 40 minutes ; ii) de réduire les coûts d'entretien des véhicules d'au moins 50% après la mise en service de l'Autoroute et iii) de réduire le nombre d'accidents de la circulation de 70% sur l'Autoroute.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : i) sa cohérence avec le Plan National de Développement Routier (PNDR) 2021-2025 ; ii) sa contribution à l'intégration régionale et au renforcement de l'activité économique de la zone et iii) la nécessité d'harmoniser le gabarit de l'axe avec le tronçon autoroutier Abidjan-Bouaké.

Le projet est également en cohérence avec le Plan Stratégique DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD, à travers l'Axe 1 (Renforcer l'intégration régionale) pour 35%, l'Axe 2 (Contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé de l'UEMOA) pour 36%, et l'Axe 3 (Renforcer la résilience au changement climatique) pour 29%.

3. COMPOSANTES

Le projet comporte les six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) gestion du projet et vi) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet s'établit à 157 175 MFCFA. Il est financé comme suit : i) BOAD : 30 000 MFCFA (19,09%) ; ii) BID : 118 002 MFCFA (75,08%) et iii) Etat de Côte d'Ivoire : 9 172 MFCFA (5,83%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

33. Programme d'urgence de renforcement de la résilience dans la région des savanes (PURS) en république Togolaise**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le programme a pour objet : i) l'aménagement de 126 km de pistes rurales pour le désenclavement des localités de la Région des Savanes et ii) l'équipement de ces localités à travers : a) la réalisation d'infrastructures de base dans les localités concernées, par l'extension de réseaux d'électricité, l'adduction en eau potable comprenant l'équipement de 302 forages en système de pompage à énergie solaire, l'appui à la transformation des produits agricoles, à travers la construction de magasins équipés et b) le renforcement des services sociaux de base, à savoir l'éducation (construction de salle de classe et réhabilitation de Centres de Formation Technique et Professionnel), la santé (réhabilitation et construction de dispensaires équipés), l'Administration territoriale (construction d'infrastructures communales et renforcement des capacités des acteurs municipaux et locaux), la sécurité (réhabilitation, construction et équipement de commissariats de police et de brigades de gendarmerie).

L'objectif global du programme est de renforcer la résilience des populations face aux effets néfastes des crises sécuritaire et sanitaire.

Le programme vise, spécifiquement : i) la réduction du temps de parcours sur les axes concernés de 50%, du coût d'exploitation des véhicules de 30% et du taux d'accident de 30% et ii) l'amélioration de l'accès des populations aux infrastructures de base et équipements socio-économiques par l'augmentation a) du taux de croissance de la population de 2,21% à 3,5% ; b) de la production agricole de 25% et la baisse des pertes de production à la ferme de 4% à 2%.

2. JUSTIFICATION

Le programme trouve sa justification essentiellement dans les considérations suivantes : i) son insertion dans la Feuille de Route Gouvernementale (FRG) 2020-2025 ; ii) la nécessité de renforcer la résilience et d'améliorer les conditions de vie des populations de la Zone d'Influence du Projet (ZIP) et iii) sa contribution au renforcement des activités économiques dans la ZIP.

Le programme est également en cohérence avec le Plan Stratégique DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD, à travers l'Axe 1 (Renforcer l'intégration régionale) pour 13%, l'Axe 2 (Contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé de l'UEMOA) pour 60%, et l'Axe 3 (Renforcer la résilience au changement climatique) pour 27%.

3. COMPOSANTES

Le programme comprend les six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) gestion du programme et vi) audit technique et financier du programme

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du programme est de 31 761 MFCFA. Il est financé comme suit : i) BOAD : 30 000 MFCFA (94,46%) et ii) Etat togolais : 1 761 MFCFA (5,54%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

34. Projet d'acquisition d'actions de Dubaï Port World (DPW) Dakar et de renforcement des moyens d'intervention de la Société Nouvelle Pour Le Transit et le Transport (SNTT) SA en république du Sénégal**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet : i) l'acquisition de 7% des actions de Dubaï Port World (DPW) Dakar SA, pour un montant de 37 milliards de francs CFA, représentant 84 actions ; ii) la construction de plateformes logistiques visant à capter les flux de marchandises et de conteneurs, permettant ainsi de décongestionner le Port Autonome de Dakar (PAD) et iii) l'acquisition de matériels de manutention pour l'exploitation des infrastructures. Les investissements à réaliser dans le cadre du projet seront localisés à Dakar dans la zone Portuaire et sont de deux (2) ordres, à savoir : i) construction d'entrepôts sur le site SERA (18 000 m²) et le site SIBA (10 000 m²) et ii) construction d'une plateforme logistique de 11 000 m² pour recevoir les conteneurs vides en attendant leur chargement sur les navires.

L'objectif global du projet est de contribuer à promouvoir les champions locaux dans les secteurs clés de l'économie par le renforcement et la pérennisation des activités de la SNTT dans le secteur portuaire au Sénégal, à travers sa participation à DPW Dakar et l'accroissement de ses activités.

Les objectifs spécifiques sont les suivants : i) renforcer et pérenniser l'activité de la SNTT SA en s'arrimant à DPW Dakar, qui a une concession sur 50 ans sur les terminaux à conteneurs des Ports de Dakar et de Ndayane ; ii) accroître les surfaces de stockage (28 000 m² additionnels pour une capacité annuelle de 115 000 tonnes de marchandises et de 119 616 conteneurs) qui permettront de fluidifier et décongestionner le Port de Dakar et iii) doter le pays de plateformes de stockage permettant de soutenir l'Etat du Sénégal pour la constitution de stocks stratégiques en denrées alimentaires de première nécessité.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par : i) sa contribution à l'atteinte des objectifs du Plan Sénégal Emergent (PSE) ; ii) le positionnement stratégique de la SNTT SA par la création de partenariat innovant pour la sécurisation et la croissance durable de ses activités ; iii) la nécessité d'accroître les capacités de stockage de la société et iv) l'amélioration de la qualité du service à travers la modernisation des équipements.

Le programme est également en cohérence avec le Plan Stratégique DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD, à travers l'Axe 1 (Renforcer l'intégration régionale) pour 30%, l'Axe 2 (Contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé de l'UEMOA) pour 60%, et l'Axe 3 (Renforcer la résilience au changement climatique) pour 10%.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les composantes suivantes : i) immobilisations incorporelles (études, actions et divers frais) ; ii) travaux et équipements de manutention ; iii) mesures environnementales et sociales ; iv) gestion du projet (contrôle technique, contrôle et surveillance et audit technique et financier) et v) besoin en fonds de roulement.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût hors taxes du projet ressort à 65 000 MFCFA. Il est financé à travers l'endettement auprès d'un pool bancaire et sur fonds propres de la SNTT SA. Dans le cadre d'une syndication, le financement de la dette sera assuré par le pool bancaire (BOAD, BOA, UBA et BIMAO), pour un montant global de 55 308 MFCFA. La part en fonds propres, d'un montant de 9 692 MFCFA, sera apportée par la SNTT SA à travers les cash-flows issus de l'exploitation. Ainsi, le plan de financement se présente comme suit : i) BOAD : 20 000 MFCFA (30,77%) ; ii) Banques locales : 35 308 MFCFA (54,32%) et iii) SNTT SA : 9 692 MFCFA (14,91%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

35. Projet de déploiement d'un réseau de communication électronique indépendant Elte par la Société Nationale d'Electricité (SENELEC), en république du Sénégal**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, le déploiement d'un réseau de communication électronique indépendant très haut débit (eLTE). Il comprend la mise en place de deux (02) systèmes de vidéosurveillance, la fourniture de terminaux pour la collecte et la transmission de données d'exploitation et maintenance du réseau électrique et la construction d'un bâtiment R+2.

L'objectif général du projet est de soutenir le développement à long terme de la SENELEC dans ses missions de production, transport et distribution d'énergie à travers la surveillance des infrastructures et installations électriques, la fiabilisation et la généralisation des opérations de télémessure et téléconduite de son réseau de distribution électrique. Cela permettra d'améliorer significativement les performances opérationnelles et financières de la société.

Les objectifs spécifiques sont : i) assurer la couverture en réseau de communication électronique et transmission de données de 33 communes ; ii) réduire de 50% la quantité d'Energie Non-Distribuée (END) ; iii) réduire les charges d'exploitation liées aux abonnements SIM chez les clients de 550 MFCFA.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie : i) sa cohérence avec la Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie (LPDSE) 2019-2023 » ; ii) la nécessité de mettre en œuvre la Stratégie 2021-2025 (SP21-25) de la SENELEC et iii) la nécessité d'améliorer les performances opérationnelles et financières de la SENELEC.

Le projet est également en cohérence avec le Plan Stratégique DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD, à travers l'Axe 2 (Contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé de l'UEMOA).

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les sept (07) composantes suivantes : i) études ; ii) autorisation/licence d'utilisation des fréquences radioélectriques ; iii) fourniture et installation d'équipements et matériels ; iv) contrôle et surveillance des travaux ; v) mesures environnementales et sociales ; vi) gestion de projet et renforcement de capacités et vii) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût hors taxes du projet ressort à 51 361 MFCFA. Le plan de financement se présente comme suit : i) BOAD : 30 000 MFCFA ; ii) SENELEC : 890 MFCFA et iii) les banques locales : 20 471 MFCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

DSEI**36. Projet de construction de 4 300 logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire – tranche 1 de 1 160 logements à Abidjan PK24****a. Objet et objectif du projet**

Le projet a pour objet : (i) la construction de 4 300 logements sociaux et économiques répartis dans trois (03) localités du pays comme suit : 2 360 logements à Abidjan PK 24, 1 520 logements à Bouaké et 420 logements à Yamoussoukro; (ii) la viabilisation d'une superficie globale de 23 ha sur les trois (03) sites à Abidjan, Yamoussoukro et Bouaké. Les logements à construire seront des appartements de 3 et 4 pièces en immeubles collectifs de type R+9 à Abidjan et de type R+4 à Yamoussoukro et Bouaké.

L'objectif global est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la réduction de la pauvreté à Abidjan et dans les villes intérieures.

Les objectifs spécifiques sont de : (i) fournir des logements décentes aux populations vulnérables à des coûts abordables ; (ii) promouvoir de nouveaux modes d'accès à des logements pour les populations à faibles revenus ; et (iii) promouvoir la création d'emplois dans le secteur.

b. Justification du projet

Le projet trouve sa justification dans : (i) son insertion au Plan National de Développement (PND) 2021-2025 ; (ii) sa contribution à la satisfaction de la demande de logements en milieu urbain ; (iii) la résorption des difficultés d'accès à une propriété privée et (iv) la promotion de nouveaux mécanismes de financement du logement social.

c. Coût et financement

Le coût total hors taxes du projet de construction des 4 300 logements est estimé à 147 374 MFCFA HT. Le coût de la première tranche est de 43 295 M FCFA, dont le plan de financement de la première tranche se présente comme suit :

En MFCFA

Montant du projet :	43 295	Montant financé	40 000
		BOAD :	
Fonds propres :	3 295	Autres financements :	-

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

37. Projet de construction et d'équipement d'infrastructures scolaires au Niger**a. Objet et objectif du projet**

Le projet a pour objet, la construction dans cinq régions du Niger (Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéry et Zinder) de : (i) 1 104 salles de classe équipées en remplacement de salles de classe en paillote ; (ii) 138 blocs administratifs ; (iii) 552 blocs d'hygiène ; (iv) 55 200 mètres linéaires de murs de clôture ; (v) 138 logements pour gardien ; et (vi) 138 points d'eau autonome.

L'objectif global est de contribuer à la résorption des salles de classe en paillote au Niger. Les objectifs spécifiques sont de : (i) mettre dans de bonnes conditions d'apprentissage environ 55 200 élèves défavorisés chaque année ; et (ii) réduire la déperdition du temps scolaire dans les établissements concernés.

b. Justification du projet

Le projet se justifie par (i) son insertion au Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2022-2026 ; (ii) sa contribution à l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves ; (iii) la promotion de l'égalité des chances sur le territoire national ; (iv) l'amélioration de l'environnement scolaire en termes de conditions d'hygiène et de sécurité. En outre, le projet s'insère dans le Plan DJOLIBA (Plan stratégique de la BOAD 2021-2025), notamment en son axe opérationnel n°2 « Contribution à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé ».

c. Coût et financement

Le coût total hors taxes du projet est estimé à 26 125 MFCFA HT, avec le plan de financement suivant :

En MFCFA

Montant du projet :	26 125	Montant financé	20 000
		BOAD :	
Fonds propres :	6 125	Autres financements :	-

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

38. Projet de développement du CERMES et de renforcement des infrastructures sanitaires de référence tertiaire au Niger**a. Objet et objectif du projet**

Le projet a pour objet (i) la construction d'un bâtiment R+2 destiné à accueillir les laboratoires, d'un auditorium en R+1, la réhabilitation de locaux ainsi que l'équipement du Centre de Recherche Médicale et Sanitaire (CERMES) et (ii) le renforcement des infrastructures sanitaires de référence tertiaire par la construction et/ou l'équipement d'un bloc opératoire avec huit (08) salles d'opération à l'Hôpital National Amirou Boubacar Diallo de Niamey (HNABD) ; d'un (01) service de mammographie au Centre National de Santé de la Reproduction (CNSR) ; d'un (01) Centre National de Référence de la Drépanocytose (CNRD) ; d'une (01) unité de soins intensifs neurovasculaires et d'un (01) service de procréation médicalement assistée à l'Hôpital Général de Référence (HGR) et l'aménagement des services des grands brûlés, de réanimation et des urgences médicales et chirurgicales à l'Hôpital National de Niamey (HNN).

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de l'état de santé des populations grâce à un accès à des services de santé de qualité et une expertise pointue en matière de recherche en santé.

Les objectifs spécifiques sont : (i) de faire du CERMES, un centre sous régional d'excellence en matière de recherche pour les maladies actuelles (méningites, rougeole, gastro-entérite, insuffisance respiratoire aigüe, paludisme, malnutrition, rage, hépatite) et émergentes (Ebola, fièvre de Lassa, cancers, etc.) ; (ii) d'accroître l'accessibilité de centres nationaux de référence et la qualité de la prise en charge des populations du Niger et sous régionale en général et (iii) de réduire les évacuations sanitaires.

b. Justification du projet

Le projet trouve sa justification dans : (i) son insertion et sa contribution à l'atteinte des objectifs du Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2022-2026 ; (ii) le besoin de disposer d'un centre de recherche de référence et des Centres Nationaux spécialisés de référence pour améliorer la recherche en santé et l'offre de soins de qualité à la population, et (iii) son ancrage dans le Plan DJOLIBA de la BOAD.

c. Coût et financement

Le coût total hors taxes du projet est estimé à 25 440 MFCFA HT, avec le plan de financement suivant :

En MFCFA

Montant du projet :	25 440	Montant financé	20 000
		BOAD :	
Fonds propres :	5 440	Autres financements :	-

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

39. Projet de construction de 1528 salles de classe en remplacement d'abris provisoires et d'ouvrages annexes en République du Sénégal (prêt complémentaire)**a. Objet et objectif du projet**

Le projet a pour objet la construction dans les quatorze (14) régions du Sénégal de (i) 1 528 salles de classe en matériaux innovants, équipées dans les écoles primaires, collèges et lycées, en remplacement d'abris provisoires ; (ii) 1 129 blocs administratifs en matériaux classiques, équipés aux niveaux collège, élémentaire et secondaire ; (iii) 602 blocs d'hygiène en matériaux classiques, aux niveaux élémentaire et moyen et (iv) 72 090 ml de murs de clôture, aux niveaux moyen et secondaire.

L'objectif global est de contribuer à l'amélioration de la qualité et de l'équité dans l'éducation au Sénégal. Les objectifs spécifiques sont de : (i) mettre dans de bonnes conditions d'apprentissage environ 85 568 élèves défavorisés chaque année et (ii) réduire de 50% le taux d'abandon dans les écoles concernées.

b. Justification du projet

Le projet trouve sa justification dans les principales considérations suivantes : (i) sa contribution à la satisfaction de la demande en salles de classe ; (ii) la promotion de l'égalité des chances sur le territoire national ; (iii) l'amélioration de la qualité de l'environnement scolaire en termes de conditions d'hygiène et de sécurité ; (iv) insertion dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) ; et (v) son insertion dans le Plan DJOLIBA (2021-2025) de la BOAD en son Axe 2 « création de valeur et d'emplois productifs aux Etats ».

Dans le cadre du prêt complémentaire s'ajoutent (i) le besoin de financement additionnel pour tenir compte de la révision des prix ; (ii) la prise en compte des ajustements des coûts des équipements ; et (iii) l'amélioration de la fonctionnalité des ouvrages avec (a) le remplacement des lampes encastrées par des lampes démontables dans les salles de classe, (b) l'amélioration de l'aération des salles de classe par la modification du mode d'ouverture des fenêtres, (c) la fourniture et la pose de brasseurs d'air dans les salles de classe, (d) le raccordement des ouvrages aux réseaux d'eau et d'électricité, dans les endroits qui en sont pourvus, et (e) la construction de rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

c. Coût et financement

Le coût total hors taxes du projet est estimé à 12 500 MFCFA HT, avec le plan de financement suivant :

En MFCFA

Montant du prêt complémentaire :	12 500	Montant financé BOAD :	12 500
Fonds propres :	-	Autres financements :	-

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

40. Projet de construction d'un complexe commercial par la société Afrique Développement (SOCIETE AD) SA à Lomé, au Togo**a. Objet et objectif du projet**

Le projet a pour objet, la construction et l'exploitation d'un complexe commercial de standing international, commercialisé sous l'enseigne «SHOP'IN LOME», par la Société AFRIQUE DEVELOPPEMENT (AD) SA à Lomé au Togo. Les infrastructures, construites sur un terrain d'une surface totale de 27 000 m², intégreront (i) un hypermarché ; (ii) une galerie commerciale ; (iii) des surfaces de bureaux ; (iv) des zones de restauration et de loisirs ainsi que (v) des installations connexes.

L'objectif global est de contribuer à renforcer la position du Togo comme centre d'affaires de premier ordre par la mise en place d'une plateforme commerciale de standing international, avec une superficie totale de 12 528 m² d'espaces commerciaux.

b. Justification du projet

Le projet est justifié par (i) sa contribution à l'atteinte des objectifs de l'axe n°1 du PND 2018-2022, qui cible des investissements stratégiques en infrastructures logistiques et d'affaires ; (ii) l'existence d'un marché porteur. En effet, le secteur de l'immobilier commercial au Togo dispose d'une offre insuffisante et limitée qui ne dispose pas des commodités et de l'expérience client que le complexe SHOP'IN LOME sera à même d'offrir.

Le projet est également en phase avec le Plan DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD, notamment à travers ses axes n°1 et 2 visant respectivement à renforcer l'intégration régionale et contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

c. Coût et financement

Le coût total hors taxes du projet est estimé à 18 590 MFCFA HT, avec le plan de financement suivant :

En MFCFA

Coût du projet :	18 590	Montant financé	5 137
		BOAD :	
Fonds propres :	7 159	Autres financements :	6 303

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

41. Projet de construction et d'exploitation d'un hôtel de standing 4 étoiles sous l'enseigne « Golden Tulip Akwaba », à Bietry Abidjan, par la Société de Patrimoine et de Gestion (SPG) AKWABA SA en Côte d'Ivoire.**a. Objet et objectif du projet**

Le projet a pour objet la construction et l'exploitation d'un hôtel de standard 4 étoiles comportant seize (16) niveaux et doté de 155 chambres standards, 40 chambres supérieures, 2 suites Junior, 01 suite présidentielle, 05 chambres pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR), 2 duplex T4 et plusieurs commodités dont une piscine, un fitness/spa, un roof top, 514 m² de surface commerciale, 150 m² de bureaux et un espace bar/lounge.

L'objectif est de renforcer l'offre hôtelière en Côte d'Ivoire par l'installation d'une capacité additionnelle de 205 chambres dans des réceptifs classés en 4 et 5 étoiles.

a. Justification du projet

Le projet s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan National de Développement 2021-2025 de la République de Côte d'Ivoire et est justifié par (i) sa contribution à l'atteinte des objectifs de la stratégie touristique « Sublime Côte d'Ivoire » et (ii) l'existence d'un marché porteur pour les édifices hôteliers.

a. Coût et financement

Le coût total hors taxes du projet est estimé à 33 793 MFCFA HT, avec le plan de financement suivant :

En M FCFA

Coût du projet :	33 793	Montant financé	9 200
		BOAD :	
Fonds propres :	15 000	Autres financements :	9 593

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

42. Projet de conception, de réalisation et d'exploitation du centre des affaires maritimes de Cotonou en République du Bénin**a. Objet et objectifs du projet**

Le projet porte sur la réalisation et l'exploitation du Centre des Affaires Maritimes de Cotonou (CAM) en République du Bénin. Les infrastructures seront construites sur un terrain d'une superficie totale de 50 534 m² et seront constituées de : (i) trois (03) bâtiments (deux blocs de type R+7 et un bloc de type R+5) reliés par une galette sur deux niveaux ; (ii) un parking à étages de 1 600 places et (iii) une aire de stationnement pour véhicules à deux roues de 288 places.

Les bâtiments accueilleront les services privés comme les banques et les sociétés opérant dans l'écosystème portuaire, les services publics opérant conjointement avec le Port Autonome de Cotonou ainsi que toute l'administration du Port Autonome de Cotonou (PAC).

Les objectifs spécifiques du projet sont : (i) de centraliser les activités administratives portuaires (ii) d'accroître les activités portuaires grâce à une meilleure gestion des espaces du PAC.

Le projet contribuera à l'atteinte, d'ici 10 ans, de la cible de 25 millions de tonnes traitées par le Port de Cotonou annuellement.

b. Justification du projet

Le projet est justifié par son insertion dans (i) le Plan National de Développement 2018-2025 ; (ii) le Programme d'Actions Gouvernementales (PAG) 2021-2026 et par (iii) l'absence d'espaces de bureau répondant aux besoins de l'activité portuaire.

Le projet est en phase avec le Plan DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD, notamment à travers ses axes n°1 et 2 visant respectivement à renforcer l'intégration régionale et à contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé.

c. Coût et financement

Le coût total hors taxes du projet est estimé à 65 781 MFCFA HT, avec le plan de financement suivant :

En MFCFA

Coût du projet :	65 781	Montant financé BOAD :	30 000
Fonds propres :	35 781	Autres financements :	-

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

DIFP**43. Ligne de refinancement en faveur de Coris Bank International Benin (CBI-Benin)****Objet du projet**

Le projet a pour objet, la mise en place d'une ligne de refinancement en faveur de CBI-Bénin, dans le cadre du programme de la relance des activités des entreprises de l'UEMOA impactées par la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Objectif

La ligne de refinancement vise à apporter, au secteur privé notamment aux Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), un financement adapté à leurs différents besoins : (i) de liquidité inhérente à la crise de la COVID-19 ; (ii) de relance des activités à court terme et (iii) des investissements productifs de renforcement ou d'optimisation d'outils de production à moyen terme.

Justification de l'opération

La justification de la ligne de refinancement réside dans les considérations ci-après : (i) la nécessité de mitigation des impacts de la COVID-19 sur l'économie réelle du Bénin ; (ii) l'engagement de la BOAD et de CBI-Bénin à accompagner les entreprises par des financements adaptés à leurs besoins à court et moyen termes et (iii) l'existence d'un pipeline de projets d'un montant de 35 131 M FCFA, qui pourrait être partiellement imputé sur le concours éventuel de la BOAD.

Financement

Financement de l'opération : 10 000 M FCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

44.Prêt à court terme en faveur de Vista Group Holding (VGH) SA**Objet du projet**

Le projet a pour objet, la mise en place d'un crédit à court terme d'un montant de 25 000 M FCFA en faveur de Vista Group Holding (VGH) SA dans le cadre de l'opération d'acquisition des actions majoritaires de Oragroup SA.

L'opération porte sur un montant de 230 000 M FCFA pour le rachat de 79,06% des actions de Oragroup SA. Dans le cadre de cette acquisition, il sera créé une société de projet dénommée « Ora SPV Holding » qui deviendra actionnaire majoritaire de Oragroup SA.

Objectif

L'objectif visé est d'apporter un soutien financier au Groupe Vista dans le cadre de l'opération qui lui permettra de renforcer significativement sa présence en Afrique subsaharienne et de devenir une institution financière de premier rang. A travers cette opération, le groupe marquera sa présence dans l'ensemble des huit (08) pays de l'UEMOA.

Justification de l'opération

La justification du projet réside dans les considérations ci-après : (i) la vision du Groupe Vista de consolider sa présence en Afrique subsaharienne à travers la construction d'une banque panafricaine de classe mondiale, contribuant au développement économique des pays. Il se consacrera ainsi à promouvoir l'inclusion financière, le développement des relations avec les différents acteurs économiques et assurer une croissance durable ; (ii) la nécessité de contribuer au développement économique des pays couverts. Ainsi, à travers cette opération et conformément à sa Déclaration de Politique Générale, la BOAD contribuera au financement des investissements ou activités ayant pour objet notamment, le transfert de la propriété des moyens de production et de distribution des biens et services à des personnes morales, publiques ou privées ressortissants de l'Union ou de l'un de ses membres, ou à des personnes physiques nationales de l'Union et (iii) la contribution aux axes opérationnels n°1 « renforcement à l'intégration régionale » et n°2 « contribution à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé » du Plan DJOLIBA.

Financement

Financement de l'opération : 25 000 M FCFA.

FICHES DES PROJETS FINANÇÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

45. Lignes de refinancement en faveur de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) au Mali**Objet du projet**

Le projet a pour objet, la mise en place en faveur de la BNDA de lignes de refinancement d'un montant de 15 000 M FCFA visant à : (i) soutenir les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et (ii) développer l'électrification solaire hors réseau.

Objectif

Le projet a pour objectif de permettre à la BNDA de (i) accroître son activité de financement à moyen terme de projets d'investissements productifs en faveur des PME/PMI, mais aussi, dans le domaine des énergies renouvelables ; (ii) consolider son développement et (iii) contribuer à la croissance de l'économie nationale.

Justification de l'opération

La justification des deux lignes de refinancement réside dans les considérations ci-après : (i) l'engagement de la BNDA à renforcer et à consolider sa stratégie de positionnement sur le segment des PME/PMI, en finançant des projets d'investissements productifs relevant des secteurs porteurs de développement et pourvoyeurs d'emplois ; (ii) favoriser l'accès des populations aux énergies renouvelables, notamment les kits solaires et (iii) l'existence d'un pipeline de projets d'un montant de 12 600 M FCFA pour ce qui concerne la Ligne KFW et 10 000 M FCFA s'agissant de la ligne ROGEAP, qui pourra être imputé sur le concours éventuel de la BOAD.

Par ailleurs, le projet s'inscrit dans le Plan DJOLIBA en ses axes opérationnels n°1,2 et 3 relatifs respectivement : (i) au renforcement à l'intégration régionale ; (ii) contribution à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et aux secteurs privés et (iii) au renforcement de la résilience au changement climatique.

Financement

Financement de l'opération : 15 000 M FCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

**46. Ligne à court terme en faveur de Coris Bank International SA (CBI SA)
pour le refinancement partiel de la campagne cotonnière 2022-2023 au
Burkina Faso****Objet du projet**

Le projet a pour objet, la mise en place d'un crédit à court terme d'un montant de 15 000 M FCFA pour contribuer au financement partiel de la campagne cotonnière 2022-2023 de la Société de Fibres Textiles (SOFITEX).

Objectif

L'objectif visé est de (i) renforcer les ressources financières à court terme de CBI SA, pour lui permettre de soutenir les besoins de trésorerie de la SOFITEX au titre de la campagne 2022-2023 ; (ii) contribuer à la croissance de l'économie nationale et booster les exportations et (iii) développer les chaînes de valeur agricoles.

Justification de l'opération

L'opération se justifie essentiellement par les considérations suivantes : (i) l'importance de la filière coton dans l'économie burkinabé et (ii) l'orientation stratégique de la BOAD visant à soutenir les chaînes de valeur agricoles des pays de l'UEMOA.

Financement

Financement de l'opération : 15 000 M FCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

47. Lignes de refinancement en faveur de la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce (BIIC) au Bénin**Objet du projet**

Le projet a pour objet, la mise en place en faveur de la BIIC de lignes de refinancement d'un montant total de 15 000 M FCFA visant à : (i) soutenir les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et (ii) développer l'électrification solaire hors réseau.

Objectif

Le projet a pour objectif de permettre à la BIIC de (i) accroître son activité de financement à moyen terme de projets d'investissements productifs en faveur des PME/PMI, mais aussi, dans le domaine des énergies renouvelables ; (ii) consolider son développement et (iii) contribuer à la croissance de l'économie nationale.

Justification de l'opération

La justification des lignes de refinancement réside dans les considérations ci-après : (i) l'engagement de la BOAD et de BIIC à accompagner les entreprises par des financements adaptés à leurs besoins à moyen terme notamment ; (ii) favoriser l'accès à l'énergie renouvelable, notamment les kits solaires dans des zones rurales et (iii) l'existence d'un pipeline de projets d'un montant de 14 500 M FCFA pour ce qui concerne la ligne KfW et un pipeline d'un montant de 5 700 M FCFA s'agissant de la ligne ROGEAP.

Le projet s'inscrit également dans le Plan DJOLIBA en ses axes opérationnels n°1, 2 et 3 relatifs respectivement : (i) au renforcement de l'intégration régionale ; (ii) à la contribution à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé et (iii) au renforcement de la résilience au changement climatique.

Financement

Financement de l'opération : 15 000 M FCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

48.Prêt subordonné en faveur de la Banque Nationale d'Investissement (BNI) en Côte d'Ivoire**Objet du projet**

Le projet a pour objet, la mise en place d'un prêt subordonné d'un montant de 20 000 M FCFA en faveur de la BNI.

Objectif

Le prêt subordonné vise à doter l'institution de ressources stables, pouvant être assimilées à des fonds propres effectifs au sens du dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit de l'UMOA pour permettre à la BNI de renforcer ses fonds propres et de poursuivre sa croissance et son développement dans le respect du dispositif prudentiel.

Justification de l'opération

Le projet est justifié par la nécessité de renforcer et consolider les fonds propres de la BNI afin d'asseoir son plan de développement dans le respect du dispositif prudentiel.

Le projet s'inscrit également dans le Plan DJOLIBA en son axe opérationnel n°2 relatif à la contribution à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé.

Financement

Financement de l'opération : 20 000 M FCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

49. Lignes de refinancement en faveur de Mansa Bank en Côte d'Ivoire.**Objet du projet**

Le projet a pour objet, la mise en place en faveur de MANSÀ BANK, de lignes de refinancement d'un montant total de 15 000 M FCFA visant à : (i) soutenir les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et (ii) développer l'électrification solaire hors réseau.

Objectif

Le projet a pour objectif, de permettre à MANSÀ BANK de : (i) accroître son activité de financement à moyen terme de projets d'investissements productifs en faveur des PME/PMI, mais aussi, dans le domaine des énergies renouvelables ; (ii) consolider son développement et (iii) contribuer à la croissance de l'économie nationale.

Justification de l'opération

Le projet se veut une réponse à l'offre insuffisante de financement de l'économie ivoirienne comme dans les autres pays de l'UEMOA, dans un contexte économique caractérisé notamment par un faible taux de bancarisation et un secteur bancaire détenu à plus de 80% par des capitaux hors UEMOA. Il est justifié par : (i) un contexte macroéconomique favorable ; (ii) une offre de services bancaires et financiers peu diversifiée et (iii) l'intérêt de l'opération pour la Banque.

Le projet s'inscrit également dans le Plan DJOLIBA en ses axes opérationnels n°1, 2 et 3 relatifs respectivement : (i) au renforcement de l'intégration régionale (20%) ; (ii) à la contribution à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé (45%) et (iii) au renforcement de la résilience au changement climatique (35%).

Financement

Financement de l'opération : 15 000 M FCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

50.Prêt a moyen terme en faveur de BOA West Africa au Sénégal**Objet du projet**

Le projet a pour objet, la mise en place d'un prêt à moyen terme d'un montant de 46 500 M FCFA en faveur de BOA West Africa, afin de soutenir ses filiales bancaires de la zone UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal et Togo).

Objectif

Le projet a pour objectif de permettre aux filiales de BOA West Africa : (i) d'accroître leurs activités de financement à moyen terme de projets d'investissements productifs en faveur des PME/PMI ; (ii) de consolider leur développement et (iii) de contribuer à la croissance des économies nationales.

Justification de l'opération

La justification du projet réside dans l'engagement du Group BOA à renforcer et à consolider sa stratégie de positionnement sur le segment des PME/PMI, en finançant des projets d'investissements productifs relevant des secteurs porteurs de développement et pourvoyeurs d'emplois.

Cet engagement s'est traduit, au cours des dernières années, par (i) un accroissement des crédits à moyen terme de BOA West Africa dont l'encours, au 31.12.2022, qui ressort à 1 409 462 M FCFA, représentant ainsi 61% du portefeuille des crédits sains ; (ii) l'existence d'un pipeline de projets d'un montant de 30 236 M FCFA pour les filiales du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal, qui pourraient être partiellement imputés sur le concours éventuel de la BOAD et (iii) la nécessité pour le groupe de renforcer son implication dans le financement de l'économie, aussi bien auprès de la clientèle des particuliers que celle des entreprises de toutes tailles, avec un accent particulier porté sur les PME.

Le projet s'inscrit également dans le Plan DJOLIBA en ses axes opérationnels n°1 et 2 relatifs respectivement : (i) au renforcement de l'intégration régionale et (ii) à la contribution à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé.

Financement

Financement de l'opération : 46 500 M FCFA

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

51. Prise de participation à l'augmentation du capital social de la Banque Régionale de Marches (BRM SA) au Sénégal**Objet du projet**

Le projet a pour objet la participation de la BOAD à l'augmentation du capital social de la BRM SA par conversion de ses créances d'un montant de 14 983 M FCFA. L'opération vise à augmenter d'un montant maximum de 120 000 M FCFA le capital social actuel de 16 000 M FCFA de la BRM SA en vue de la reconstitution de ses fonds propres qui ressortent négatifs de 110 550 M FCFA sur la base des comptes provisoires au 31.12.2022.

Objectif du projet

L'objectif principal du projet est d'éviter une liquidation de la BRM SA, qui pourrait avoir un impact économique et social négatif au Sénégal et dans la sous-région compte tenu de sa présence dans plusieurs pays. En outre l'opération permettra à la banque de se mettre en conformité sur le plan réglementaire, d'améliorer sa situation financière et de poursuivre son activité.

Justification de l'opération

Le projet est essentiellement justifié par la volonté des autorités sénégalaises de sauver l'institution d'une liquidation qui aurait pour conséquence grave la perte des sommes dues (dépôts et créances exigibles) à la clientèle. En effet, les fonds propres effectifs de la BRM SA se sont érodés, passant de 21 613 M FCFA en 2018 à -110 550 M FCFA en 2022 (sur la base des comptes provisoires au 31.12.2022).

Par ailleurs, à l'issue de ses missions d'investigation et de vérification, la Commission Bancaire (CB) de l'UMOA a placé sous surveillance rapprochée la banque et l'a enjoint de mettre en œuvre des actions permettant la poursuite de son activité. Dans ce contexte, il est envisagé, entre autres : (i) une augmentation de capital de 120 000 M FCFA maximum par conversion de créances liquides et exigibles sur la BRM SA (90 000 M FCFA par conversion des dépôts et des créances de l'Etat et des institutionnels identifiés par la BRM SA dont la BOAD) et un apport en numéraire (29 178 M FCFA à rechercher auprès de nouveaux investisseurs) et (ii) une mobilisation d'emprunts subordonnés pour un montant de 8 000 M FCFA (CRRAE UMOA : 4 742 M FCFA et de UCCMS : 3 249 M FCFA).

La reconstitution des fonds propres permettra à la banque de respecter le niveau de fonds propres minimum exigé par la réglementation et d'amorcer la mise en œuvre de son nouveau plan d'affaires.

L'intérêt de la BOAD pour cette opération est sous-tendu par sa volonté de soutenir l'Etat du Sénégal dans le schéma de sauvetage de la BRM SA pour lui permettre de poursuivre son activité de financement de l'économie nationale et au-delà, de l'économie sous régionale.

Par ailleurs, le projet s'inscrit dans le Plan DJOLIBA en ses axes opérationnels n°1 « renforcement à l'intégration régionale » et n°2 « contribution à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé ».

Financement

Financement de l'opération : 14 983 M FCFA.

FICHES DES PROJETS FINANÇÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

52. Prise de participation au capital du Fonds d'Accélération des Infrastructures (IAF)**Objet du projet**

Le projet a pour objet, la prise de participation de la Banque au capital du Fonds d'Accélération des Infrastructures (IAF) pour un montant de 6 120 M FCFA soit 10 M USD (1USD=612 FCFA).

Objectif du projet

L'objectif visé est de (i) contribuer à réduire le déficit d'infrastructures sur le continent africain ; (ii) contribuer à la réduction des émissions de carbone en Afrique tout en ayant un impact positif sur le développement dans les communautés et les pays d'intervention du Fonds et (iii) générer des rendements attractifs pour ses investisseurs.

Justification du projet

Le projet est justifié par : (i) le déficit des infrastructures en Afrique ; (ii) la promotion du financement privé en faveur des projets d'infrastructures et (iii) l'intérêt de l'opération pour la Banque.

L'Afrique souffre d'un énorme déficit d'infrastructures (routes, électricité, chemins de fer, ports, aéroports) :

- a) concernant les infrastructures routières, selon la Banque Africaine de Développement (BAD), moins du tiers de la population africaine a accès à une route praticable en toute saison, tandis que les coûts de transport et les délais d'acheminement des marchandises le long des corridors routiers sont deux à trois fois supérieurs à ceux des autres régions du monde.
- b) sur le réseau ferroviaire continental est composé de 80.000 km de rail, ce qui correspond à une densité de 2,7 km/1000 km². La plupart des lignes ferroviaires datent de l'époque coloniale et n'ont pas fait l'objet de renouvellement, une vingtaine de pays africains ne disposent pas de réseau ferroviaire.
- c) sur le transport aérien, l'Association du Transport Aérien International (IATA) estime que, si seulement 12 pays africains clés ouvraient leurs marchés et amélioreraient leur connectivité, 155 000 emplois supplémentaires seraient créés et environ 1,3 milliard USD de PIB annuel serait généré dans ces pays.
- d) relativement à l'énergie, malgré les ressources naturelles du continent et les progrès réalisés au cours de la première décennie de ce siècle en matière d'interconnexion des réseaux nationaux en pools électriques régionaux, l'Afrique subsaharienne (ASS), par exemple, souffre d'importants déficits d'approvisionnement et de distribution d'énergie. Selon BAD, 44% de la population africaine n'a pas accès à l'électricité en 2021.
- e) quant au secteur de l'eau, malgré un progrès notable, le déficit de financement dans le secteur de l'eau reste trois (03) fois plus élevé que le niveau total actuel des engagements. En conséquence, sur le continent, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et la Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) estiment en 2020 que, 418 millions de personnes ne bénéficient toujours pas d'un service d'eau potable de base, 779 millions n'ont pas accès à des services d'assainissement de base et 839 millions ne bénéficient toujours pas de services d'hygiène de base

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

Depuis plusieurs décennies, le secteur des infrastructures en Afrique n'a pas été en mesure d'attirer suffisamment de fonds pour financer les investissements et l'entretien des actifs existants. Il subsiste un important déficit de financement qui handicape la compétitivité mondiale de l'Afrique, limite sa productivité et rend la vie plus difficile aux populations africaines. Cela représente un manque à gagner et une opportunité pour le secteur privé d'intervenir utilement en faveur de projets structurants d'infrastructures pour répondre au besoin des populations.

Par ailleurs, le projet cadre avec la mission de développement de la Banque et est en cohérence avec les axes 1, 2 et 3 du Plan Djoliba, visant respectivement : (i) l'intégration régionale par notamment un financement soutenu des infrastructures ; (ii) la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé et (iii) le renforcement de la résilience au changement climatique. En outre, il est en cohérence avec la stratégie de prise de participation de la Banque adoptée en mars 2018 qui privilégie les prises de participation indirectes (via les fonds d'investissement).

Financement

Financement de l'opération : 6 120 M FCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

53. Prise de participation à l'augmentation du capital social de PROPARCO**Objet du projet**

Le projet a pour objet, la participation de la BOAD à l'augmentation du capital social de PROPARCO pour un montant de 2 313 M FCFA (3 525 625 EUR), dont 1 714 M FCFA (2 612 784 EUR) de valeur nominale et 599 M FCFA (912 841,41 EUR) de primes d'émission.

Objectif du projet

L'objectif visé est de lever un montant de 326 738 M FCFA (498 108 244,32 EUR), dont 242 139, 9 M FCFA (369 139 968 EUR) de valeur nominale et 84 597 M FCFA (128 968 276,32 EUR) de primes d'émission, en vue de permettre à PROPARCO de (i) renforcer sa structure financière et (ii) respecter à moyen terme la limite relative à son activité de prises de participation et le ratio de solvabilité minimum, fixés dans son cadre d'appétence aux risques.

Justification du projet

La présente augmentation de capital par émission d'actions nouvelles est essentiellement justifiée par la nécessité de maintenir le ratio de solvabilité et la limite de participation conformes à la limite interne retenue pour pouvoir mettre en œuvre la nouvelle stratégie 2023-2027 de PROPARCO.

Après les précédentes augmentations de capital réalisées, une nouvelle augmentation de capital de PROPARCO est nécessaire pour permettre le renforcement de sa structure financière ainsi que le respect à moyen terme, de la limite relative à son activité de prises de participation et du ratio de solvabilité minimum fixés dans son cadre d'appétence aux risques.

En l'absence d'augmentation de capital, PROPARCO : (i) ne respecterait pas ses limites internes pour le ratio de solvabilité (13,35% minimum en 2023 et 13,66% minimum en 2027) et pour le ratio de participation interne (100%) et (ii) serait par ailleurs, fortement contraint par ses limites opérationnelles entravant sa capacité à déployer son plan d'affaires.

Financement

Financement de l'opération : 2 313 M FCFA.